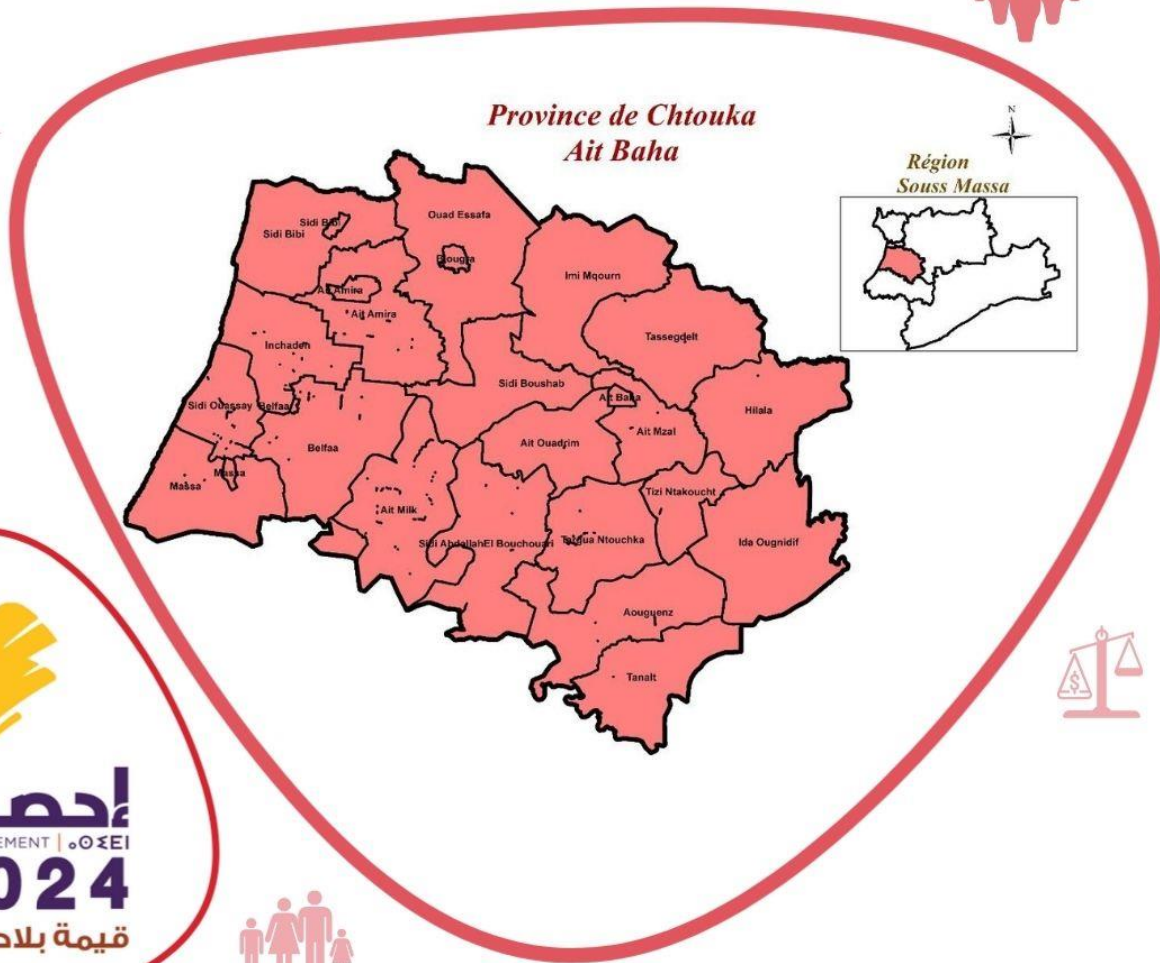
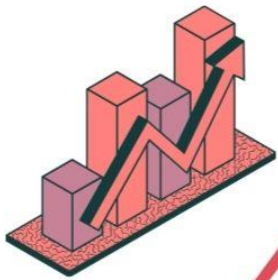




المندوبية السامية للتخطيط  
+ⵍⵎⴰⵔⵉⴱ | +ⵍⵎⴰⵔⵉⴱⵔ | ⵙⵔⵉⵎⵓⵏⵉ  
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Souss Massa

# Caractéristiques Démographiques et Socioéconomiques de la Population



Province de Chtouka  
Ait Baha

2025



# Caractéristiques Démographiques et Socioéconomiques de la Population



Recensement Général de la  
Population et de l'Habitat 2024

**Province de Chtouka Ait Baha**



مِكَايِبُ الْجَلَالَةِ الْمَلِكِ مُحَمَّدِ السَّادِسِ نَصْرُ اللَّهِ

*« Depuis que Nous avons assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, Nous avons constamment attaché le plus grand intérêt au recensement général de la population et de l'habitat et à la périodicité de son organisation.*

*« Une opération qui, par la multitude et l'importance des données et des indicateurs qu'elle génère, constitue une aide précieuse à la concrétisation de notre projet de société et au bon déploiement de notre modèle de développement, bâtis sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale. »*

**Extrait de la Lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement le 20 juin 2024 au sujet du 7ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat**

# Sommaire

<i>Sommaire</i> .....	4
<i>Liste des Figures</i> .....	6
<i>Introduction</i> .....	8
<i>Chapitre 1 : Les caractéristiques démographiques de la population de la province de Chtouka Ait Baha</i> .....	10
1. Population et accroissement démographique.....	11
1.1. Population et Ménages.....	11
1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique .....	12
2. L'urbanisation de la province.....	13
3. Structure par sexe et âge de la population .....	14
3.1. La population selon les âges quinquennaux.....	14
3.2. Population selon les âges fonctionnels .....	16
4. Le statut matrimonial.....	17
4.1. Le statut matrimonial et le sexe .....	17
4.2. Le statut matrimonial et le milieu de résidence .....	17
4.3 Age moyen au premier mariage .....	18
5. Le niveau de la fécondité .....	19
6. Evolution des principaux indicateurs démographiques.....	20
7. Handicap.....	21
<i>Chapitre 2 : L'alphabétisme et scolarisation</i> .....	23
1. L'aptitude à lire et à écrire .....	24
1.1. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence .....	24
1.2. Evolution du taux d'analphabétisme entre 2014 et 2024.....	25
1.3. La connaissance des langues .....	26
2. La population scolarisée .....	27
2.1. Taux de scolarisation.....	27
2.2 Niveau d'étude de la population .....	28
<i>Chapitre 3 : Activité économique et emploi</i> .....	31
1. Type et niveau d'activité .....	32
2. Taux net d'activité.....	32
3. Taux de chômage .....	34
4. Statut professionnel .....	35
<i>Chapitre 4 : Ménages, habitat et conditions D'habitation des ménages</i> .....	37
1. Les ménages.....	38
1.1. Evolution de l'effectif des ménages .....	38
1.2. Evolution de la taille moyenne des ménages.....	38

2. Habitat et conditions d'habitation des ménages.....	39
2.1. Type de logement.....	39
2.2. Statut d'occupation du logement.....	40
2.3. Ancienneté du logement .....	41
2.4. Eléments de confort dans le logement.....	42
2.4.1. Equipements de base.....	42
2.4.2. Mode d'évacuation des eaux usées.....	43
2.4.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers .....	44
2.4.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé .....	45
2.4.5. Evolution des principaux indicateurs de l'habitat.....	45
<i>Définitions des concepts .....</i>	<i>48</i>
<i>Principaux Indices Démographiques et Socio-économiques de la Population .....</i>	<i>55</i>
<i>Province Chtouka Ait Baha .....</i>	<i>55</i>
<i>RGPH2024.....</i>	<i>55</i>
<i>Annexe Statistique .....</i>	<i>60</i>

# Liste des Figures

Figure 1 : Population légale de la province de Chtouka Ait Baha par milieu de résidence .....	11
Figure 2 : Part de la population de la province dans la population régionale .....	11
Figure 3 : Taux d'accroissement annuel moyen des ménages selon le milieu de résidence.....	12
Figure 4 : Evolution de la population légale de la province de Chtouka Ait Baha entre 2014 et 2024 .....	12
Figure 5 : Evolution de la population urbaine, rurale et provinciale .....	13
Figure 6 : Evolution du taux d'urbanisation en (%) .....	14
Figure 7 : Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âges quinquennaux (%) .....	15
Figure 8 : Pyramide des âges de la population de Chtouka Ait Baha .....	16
Figure 9 : Population par milieu de résidence et âge fonctionnel (en %).....	16
Figure 10 : Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial (%).....	17
Figure 11 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%).....	18
Figure 12 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence .....	19
Figure 13 : Indice Synthétique de fécondité par milieu de résidence .....	20
Figure 14 : Evolution des principaux indicateurs démographiques .....	20
Figure 15 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence (%) .....	21
Figure 16 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%) .....	24
Figure 17 : Taux d'analphabétisme selon le sexe (province, région, national) en (%).....	25
Figure 18 : Evolution du taux d'analphabétisme entre 2014 et 2024.....	26
Figure 19 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%).....	26
Figure 20 : Taux de scolarisation des enfants de (6 à 11 ans) par sexe et milieu de résidence (%) .....	27
Figure 21 : Population provinciale de 10 ans et plus par niveau d'étude et par milieu de Résidence (%) .....	28
Figure 22 : Niveau d'instruction de la population âge 10 et plus selon et le milieu de résidence en (%).....	29
Figure 23 : Population provinciale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%).....	29
Figure 24 : Niveau d'instruction de la population âge 10 et plus (ensemble) selon le sexe en (%) .....	30
Figure 25 : Répartition de la population des 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe....	32
Figure 26 : Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en (%) .....	33
Figure 27 : Taux net d'activité provincial et régional selon le sexe et le milieu de résidence en(%) .....	34

<i>Figure 28 : Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence en (%).....</i>	<i>34</i>
<i>Figure 29 : Taux de chômage provincial et régional selon le sexe et le milieu de résidence (%). 35</i>	<i>35</i>
<i>Figure 30 : Répartition de la population selon le statut professionnel et le milieu de résidence en (%).....</i>	<i>35</i>
<i>Figure 31 : Evolution du nombre de ménages entre 2014 et 2024 .....</i>	<i>38</i>
<i>Figure 32 : Evolution de la taille moyenne des ménages entre 2014 et 2024.....</i>	<i>39</i>
<i>Figure 33 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en (%) .....</i>	<i>40</i>
<i>Figure 34 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence (%).....</i>	<i>41</i>
<i>Figure 35 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidences (%).....</i>	<i>42</i>
<i>Figure 36 : Répartition des ménages selon les équipements de base dont dispose le logement en (%).....</i>	<i>43</i>
<i>Figure 37 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées en (%) .....</i>	<i>44</i>
<i>Figure 38 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers en(%) 44</i>	<i>44</i>
<i>Figure 39 : Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé en (%).....</i>	<i>45</i>
<i>Figure 40 : Evolution des principaux indicateurs de l'habitat (%) .....</i>	<i>46</i>

# Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, réalisé en septembre 2024 sous les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi et conformément aux recommandations des Nations Unies, constitue une base de données d'indicateurs démographiques et socioéconomiques couvrant tous les niveaux territoriaux. Il permet une prise de décision éclairée pour le développement du pays. Cette opération s'inscrit dans un contexte national marqué par l'adoption d'un modèle d'État social et d'une économie inclusive impactée par les répercussions de crises multiples, notamment la pandémie de Covid-19, la sécheresse et l'inflation.

La réalisation de cette opération nationale a bénéficié de nouveautés technologiques et méthodologiques visant à optimiser le coût budgétaire et à améliorer la qualité des données collectées. Il s'agit d'une :

Cartographie moderne du territoire national et des établissements économiques, basée sur un Système d'Information Géographique mobile. Cette approche a permis de subdiviser le territoire national en districts de recensement assurant le géo référencement des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.

Méthodologie basée sur un double questionnaire :

- ✓ Questionnaire court, administré à l'ensemble des ménages, permettant de recueillir des données sur les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares, tels que la migration internationale et la mortalité.
- ✓ Questionnaire long, administré à un échantillon de 20% des ménages, qui explore des thématiques émergentes, telle que la couverture médicale, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et les questions liées à l'environnement. En outre, il approfondit des thèmes classiques des recensements, notamment la fécondité, le handicap, l'analphabétisme, l'éducation, l'activité économique, la mobilité, ainsi que les conditions d'habitat des ménages.

Formation en deux phases, la première, en ligne, a concerné les bases théoriques, tandis que la seconde, réalisée en présentiel, dispensant une formation pratique sur tablette. Cette



dernière s'est déroulée en trois étapes pour permettre la formation d'un dispositif humain de 55.000 participants.

Collecte informatisée des données auprès des ménages par l'utilisation de tablettes électroniques incorporant une application de collecte assistée par informatique. Ce dispositif a permis de tester instantanément la validité et la cohérence interne des déclarations des ménages et d'assurer un transfert sécurisé des données aux serveurs centraux. En parallèle, l'utilisation d'un système applicatif web a assuré le suivi en temps réel des enquêteurs, des contrôleurs et des superviseurs sur le terrain. En outre, l'adoption de ces technologies a permis la réduction des délais de traitement et de diffusion des résultats.

La présente note aborde les principaux résultats du recensement aux niveaux national et régional. Les indicateurs démographiques et socioéconomiques désagrégés aux niveaux régional, provincial et communal, sont accessibles sur le site officiel du Haut-Commissariat au Plan ([www.hcp.ma](http://www.hcp.ma)).

# **Chapitre 1 : Les caractéristiques démographiques de la population de la province de Chtouka Ait Baha**

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

## 1. Population et accroissement démographique

### 1.1. Population et Ménages

Au 1er septembre 2024, la population légale de la province de Chtouka Ait Baha comptait 493 623 habitants, soit 16.3% de la population régionale et environ 1.34% de la population nationale (figure 1).

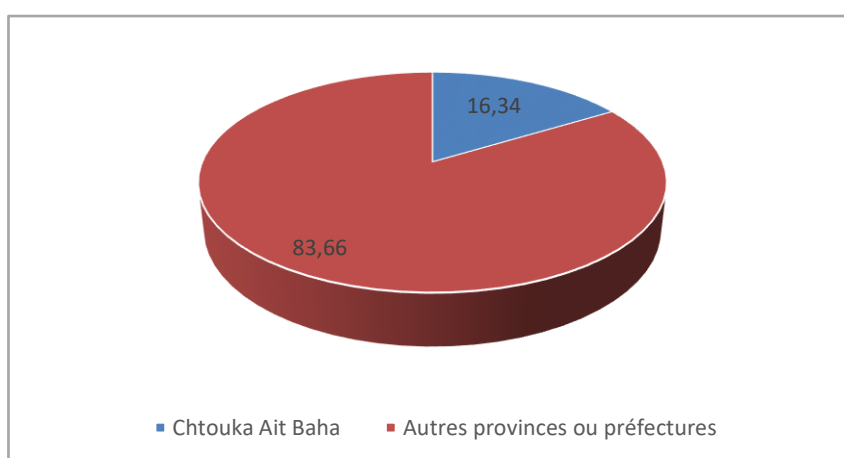
Figure 1 : Population légale de la province de Chtouka Ait Baha par milieu de résidence

Milieu	Urbain	Rural	Ensemble
Province	172 143	321 480	493 623
Région	1 816 102	1 204 329	3 020 431
National	23 110 108	13 718 222	36 828 330
Province/Région	9.48	26.39	16.34
Province /National	0.74	2.34	1.34

Source : RGPH 2024

La population rurale marque une forte présence au niveau de la province de Chtouka Ait Baha enregistrant près de deux tiers de la population globale (65.13%). Elle a également pesé au niveau de la région en inscrivant plus d'un quart (26.39%) de la population rurale régionale. En revanche, la population citadine ne représente que près de 10% de la population citadine régionale et 0.74% de celle nationale.

Figure 2 : Part de la population de la province dans la population régionale



Source : RGPH 2024

Le nombre de ménages de la province de Chtouka Ait Baha est passé de 88 732 en 2014

à 133 727 en 2024 enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel moyen de 4.19%. Le milieu rural s'empare de la plus grande part des ménages avec 65% en comparaison avec le milieu urbain avec 35%.

Le milieu urbain a inscrit un taux d'accroissement annuel moyen de 5.29% passant de 27 810 ménages en 2014 à 46 548 en 2024. Quant au milieu rural, le taux d'accroissement annuel moyen a enregistré 3.65% (60 922 ménages en 2014 contre 87 179 en 2024).

**Figure 3 : Taux d'accroissement annuel moyen des ménages selon le milieu de résidence**

	Nombre de ménages			Taux d'accroissement annuel moyen 2014-2024 (%)		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Province</b>	46 548	87 179	133 727	5.29	3.65	4.19
<b>Région</b>	476 722	308 486	785 208	3.03	2.22	2.70
<b>National</b>	6 173 930	3 101 108	9 275 038	2.5	2.2	2.4

Source : RGPH 2024

## 1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration constituent les principaux déterminants de l'accroissement de la population. C'est à travers la quantification de ces composantes démographiques que l'on parvient à évaluer le rythme de l'évolution de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen demeure l'un des meilleurs indicateurs permettant d'informer sur le rythme de cette évolution.

**Figure 4 : Evolution de la population légale de la province de Chtouka Ait Baha entre 2014 et 2024**

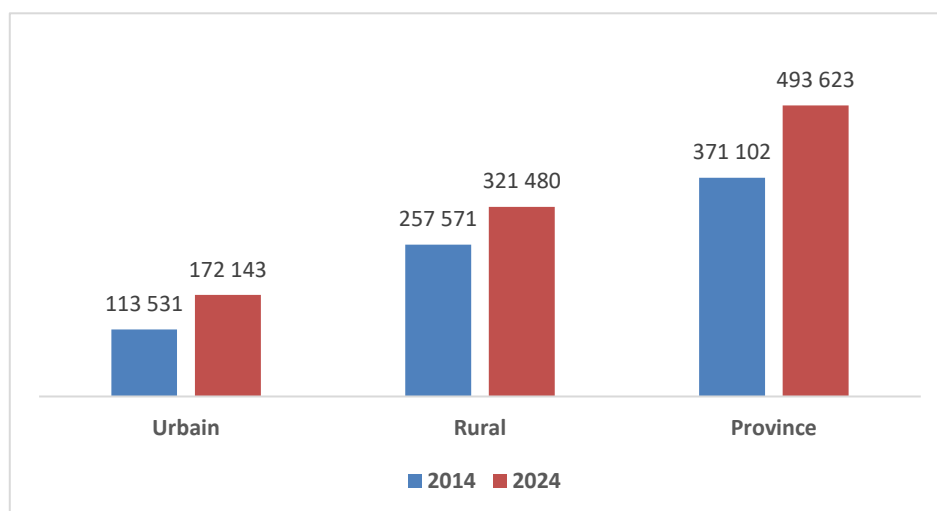
	Population en volume		Taux d'accroissement annuel moyen
	2014	2024	TAAM (%)
<b>Urbain</b>	113 531	172 143	4.25
<b>Rural</b>	257 571	321 480	2.24
<b>Province</b>	371 102	493 623	2.89
<b>Région</b>	2 676 847	3 020 431	1.21
<b>National</b>	33 848 242	36 828 330	0.85

Source : RGPH 2014 et 2024

Le RGPH de 2024 a engendré une augmentation absolue de la population légale de 122 521 individus entre 2014 et 2024 marquant ainsi un taux d'accroissement annuel moyen de 2.89%. Il est à signaler que ce taux dépasse celui régional (1.21%) et le national (0.85%).

Par milieu de résidence, le taux d'accroissement annuel moyen a enregistré 4.25% dans le milieu urbain et 2.24% dans le milieu rural. Quant à l'évolution absolue en volume de la population légale entre 2014 et 2024, elle a inscrit 58 612 habitants au milieu urbain et 63 909 habitants au milieu rural.

Figure 5 : Evolution de la population urbaine, rurale et provinciale



Source : RGPH 2014 et 2024

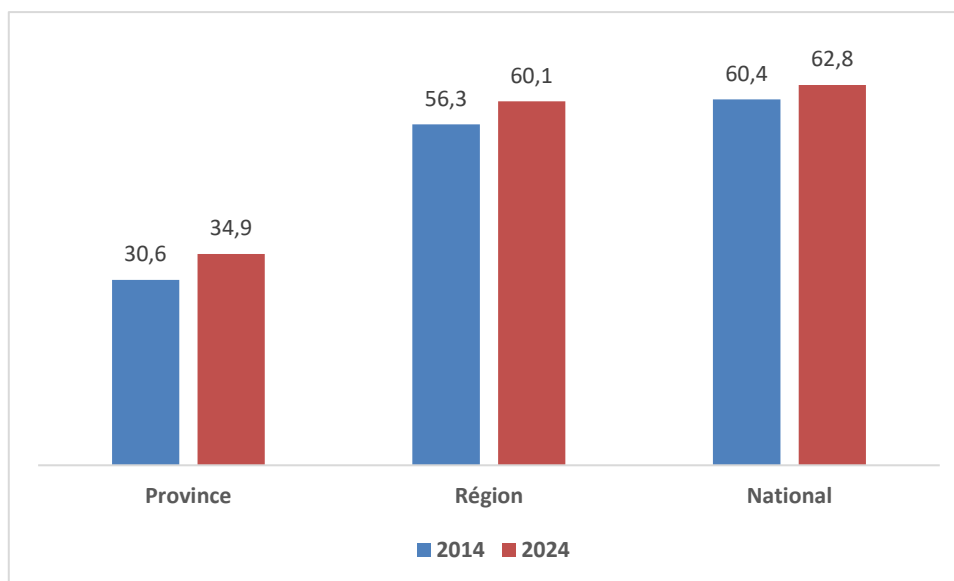
## 2. L'urbanisation de la province

Le taux d'urbanisation est la part en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (2014-2024).

La province de Chtouka Ait Baha a connu une évolution positive du taux d'urbanisation entre les deux derniers recensements passant de 30.6% en 2014 à 34.9% en 2024 inscrivant un gain de 4.3 points en termes d'urbanisation.

Le taux d'urbanisation enregistré en 2024 est très faible (34.9%) en comparaison avec le régional (60.1%) et le national (62.8%). En revanche, le rythme d'urbanisation pendant la période intercensitaire est plus accélérée (4.3 points) au niveau de la province qu'au niveau de la région (3.8 points) et le royaume (2.4 points).

Figure 6 : Evolution du taux d'urbanisation en (%)



Source : RGPH 2014 et 2024.

### 3. Structure par sexe et âge de la population

La connaissance de la structure par sexe et âge d'une population est d'une grande importance pour la détermination de ses divers besoins dans différents domaines (alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitation etc...). La structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population dans différents secteurs socio-économiques.

#### 3.1. La population selon les âges quinquennaux

Au niveau de la province de Chtouka Ait Baha, la répartition de la population selon les âges quinquennaux et le sexe révèle que la structure d'âges est marquée par la présence d'une forte population jeune (moins de 15 ans) représentant 28.1% de l'ensemble, 28.5% de la structure masculine et 27.6% de la structure féminine. Il est à noter que cette population jeune est plus importante en comparaison avec celle enregistrée au niveau de la région 26.1%.

Par milieu de résidence, les moins de 15 ans des deux sexes prédominent encore dans les deux milieux enregistrant 29% au niveau urbain et 27.7% au niveau rural. Pour la structure masculine, les moins de 15 ans représentent respectivement 29.4%, 28% dans les milieux urbain et rural. Quant au sexe féminin, la population moins de 15 ans enregistre respectivement 28.4%, 27.2% au niveau des milieux urbain et rural.

De la même structure d'âges précédente, il en ressort que les moins de 20 ans représentent 36.6% de l'ensemble alors que la population de moins de 30 ans dépasse la moitié (50.9%) de la population globale de la province.

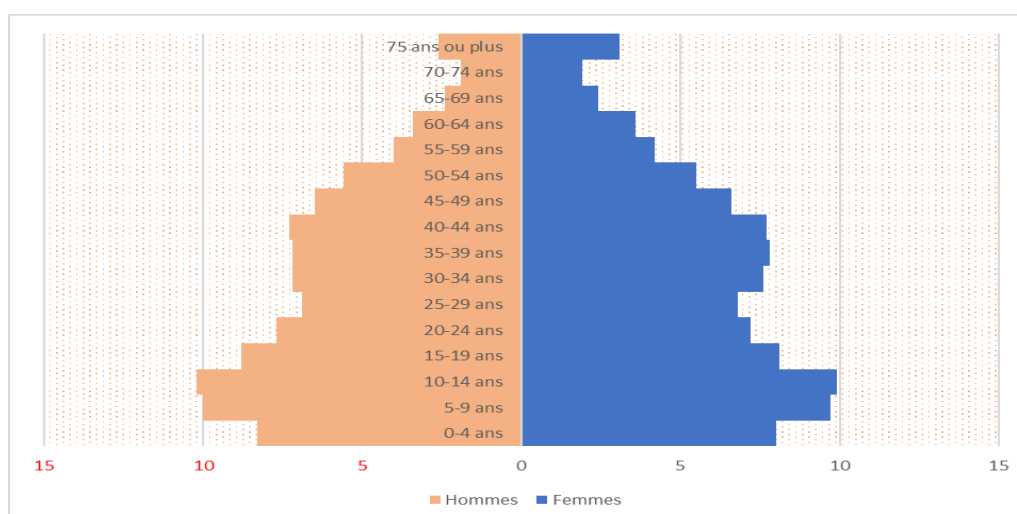
Aussi, la population d'âge scolaire (6-14 ans) représente 19.9% de la population totale avec 20.4% dans le milieu urbain et 19.7 au milieu rural (18,8% dans la région avec 18,5 % dans le milieu urbain et 18,9% dans le milieu rural). Pour la population en âge d'activité (15-59 ans), elle représente 61.3% de l'ensemble de la population tandis que celle du 3ème âge (60 ans et plus) a atteint 10.6%.

**Figure 7 : Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âges quinquennaux (%)**

Age	Urbain			Rural			Total		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-4 ans	8,8	8,4	8,6	8,1	7,8	8,0	8,3	8,0	8,2
5-9 ans	10,2	9,9	10,1	9,8	9,5	9,7	10,0	9,7	9,8
10-14 ans	10,4	10,1	10,3	10,1	9,9	10,0	10,2	9,9	10,1
15-19ans	8,9	8,3	8,6	8,7	8,0	8,4	8,8	8,1	8,5
20-24 ans	8,3	7,9	8,1	7,4	6,8	7,1	7,7	7,2	7,5
25-29 ans	7,6	7,8	7,7	6,5	6,2	6,4	6,9	6,8	6,8
30-34 ans	7,7	8,5	8,1	6,9	7,1	7,0	7,2	7,6	7,4
35-39 ans	7,6	8,4	8,0	7,0	7,4	7,2	7,2	7,8	7,5
40-44 ans	7,4	8,0	7,7	7,2	7,5	7,3	7,3	7,7	7,5
45-49 ans	6,6	6,6	6,6	6,4	6,6	6,5	6,5	6,6	6,5
50-54 ans	5,4	5,0	5,2	5,7	5,7	5,7	5,6	5,5	5,5
55-59 ans	3,6	3,4	3,5	4,2	4,6	4,4	4,0	4,2	4,1
60-64 ans	2,9	2,9	2,9	3,6	4,0	3,8	3,4	3,6	3,5
65-69 ans	1,8	1,7	1,8	2,7	2,7	2,7	2,4	2,4	2,4
70-74 ans	1,3	1,3	1,3	2,3	2,3	2,3	1,9	1,9	1,9
75ans et +	1,6	1,8	1,7	3,1	3,8	3,4	2,6	3,1	2,8

Source : RGPH 2024

Figure 8 : Pyramide des âges de la population de Chtouka Ait Baha



Source : RGPH 2024

### 3.2. Population selon les âges fonctionnels

La structure de la population par groupes d'âges fonctionnels se présente comme suit dans la figure ci-dessous :

- Population en âge préscolaire : moins de 15 ans
- Population en âge d'activité : 15 à 59 ans
- Population de 3<sup>ème</sup> âge : 60 ans et plus

Figure 9 : Population par milieu de résidence et âge fonctionnel (en %)

Groupes d'âge fonctionnel	Urbain	Rural	Total
Moins de 15 ans	29,0	27,7	28,1
15 à 59 ans	63,5	60,0	61,3
60 ans et plus	7,7	12,2	10,6

Source : RGPH 2024

La structure par groupes d'âges fonctionnels de la population au niveau de la province révèle que la population en âge préscolaire dépasse le quart de la population provinciale enregistrant 28.1%, idem pour les deux milieux de résidence qui ont inscrit 29.0% au niveau urbain et 27.7% au niveau rural.

Trois personnes sur cinq de la population provinciale sont en âge d'activité. Ainsi, 61.3% de la population de la province est en âge d'activité (63.5% dans le milieu urbain et 60.0% dans le milieu rural.

Quant à la population du 3<sup>ème</sup> âge, elle représente un peu plus le dixième de la population provinciale enregistrant 10.6% (milieu urbain 7.7%, milieu rural 12.2%).



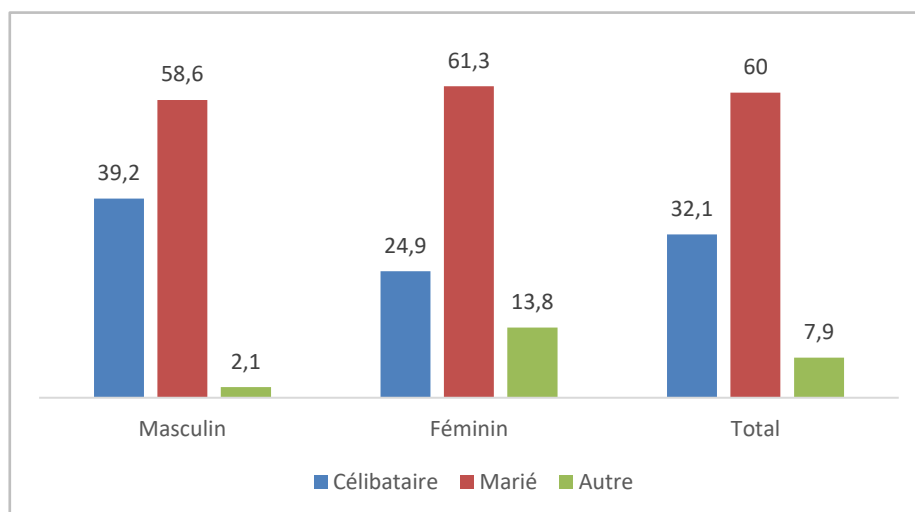
## 4. Le statut matrimonial

### 4.1. Le statut matrimonial et le sexe

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial révèle que la structure est presque la même tant au niveau provincial que régional voire national. Ainsi, les mariés se positionnent largement en première place avec 60% suivis par les célibataires avec 32.1% et en dernier lieu les autres statuts (divorcés avec 3%, veufs avec 4.9%).

Pour le sexe masculin, le taux de célibat est plus important en comparaison avec le sexe féminin (39.2% contre 24.9%). En revanche, les femmes l'emportent légèrement sur les hommes au niveau de statut marié enregistrant 61.3% contre 58.6% pour les hommes. Les femmes ont connu également un taux de divorce élevé à celui des hommes inscrivant 4.5% contre 1.5%.

Figure 10 : Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)



Source RGPH 2024

### 4.2. Le statut matrimonial et le milieu de résidence

La répartition de la population selon l'état matrimonial et le milieu de résidence révèle que les deux milieux ont la même structure avec prédominance des mariés (59.1% au milieu urbain, 60.4% au milieu rural). Le taux de célibat au niveau urbain dépasse légèrement celui observé au niveau rural (33.3% contre 31.5%).

Le veuvage observé au niveau de la province révèle que ce phénomène est vécu plus au milieu rural qu'au milieu urbain (5.5% veufs au niveau rural contre 3.8% veufs au niveau urbain). En revanche, le taux de divorce enregistré dans le milieu urbain dépasse celui du milieu rural (3.8% contre 2.6%).

Figure 11 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)

	Etat matrimonial	Urbain	Rural	Total
Province	Célibataire	33,3	31,5	32,1
	Mariés	59,1	60,4	60,0
	Autre	7,6	8,1	7,9
Région	Célibataire	34,7	30,6	33,1
	Mariés	57,4	61,2	58,9
	Autre	8	8,2	8
National	Célibataire	34,3	31,1	33,2
	Mariés	56,6	61,4	58,3
	Autre	9,1	7,5	8,5

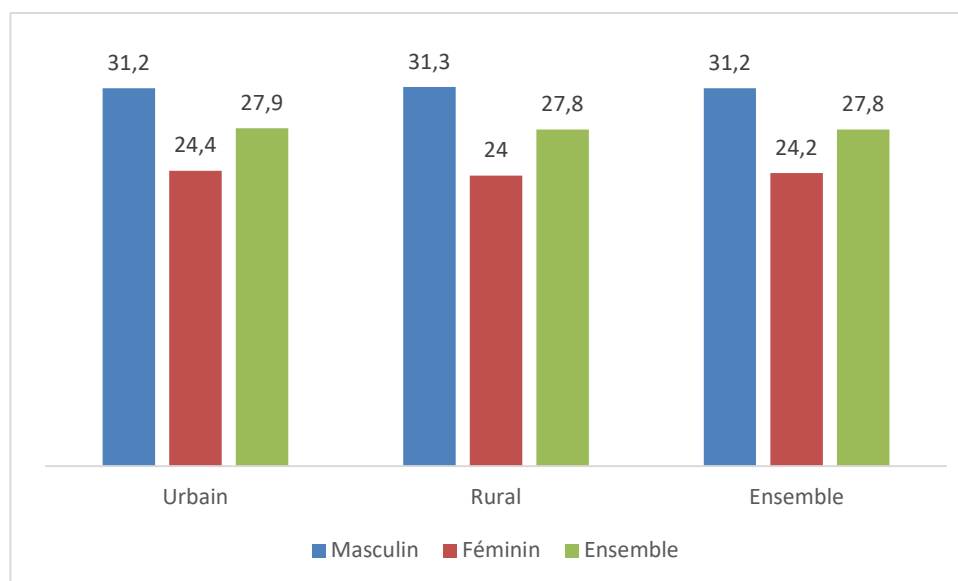
Source : RGPH 2024

### 4.3 Age moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage permet de dégager la durée moyenne en années des célibataires qui se sont mariés avant l'âge de 55 ans. Il désigne l'âge moyen d'entrée en première union légitime. Au niveau de la province de Chtouka Ait Baha, l'âge moyen au premier mariage a atteint 27.8 ans devancé par ceux de la région 29 ans et le national 28.5 ans. La durée moyenne de célibat a enregistré une différence de 7 ans entre les deux sexes masculin et féminin donnant lieu à un retard de mariage chez les hommes (31.2 ans) par rapport aux femmes (24.2 ans).

Par milieu de résidence, le même constat a été observé dans les deux milieux urbain et rural et pour les deux sexes (31.2 ans pour les hommes contre 24.4 ans pour les femmes au milieu urbain ; et 31.3 ans pour les hommes contre 24 ans pour les femmes au milieu rural).

Figure 12 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence



Source : RGPH 2024

## 5. Le niveau de la fécondité

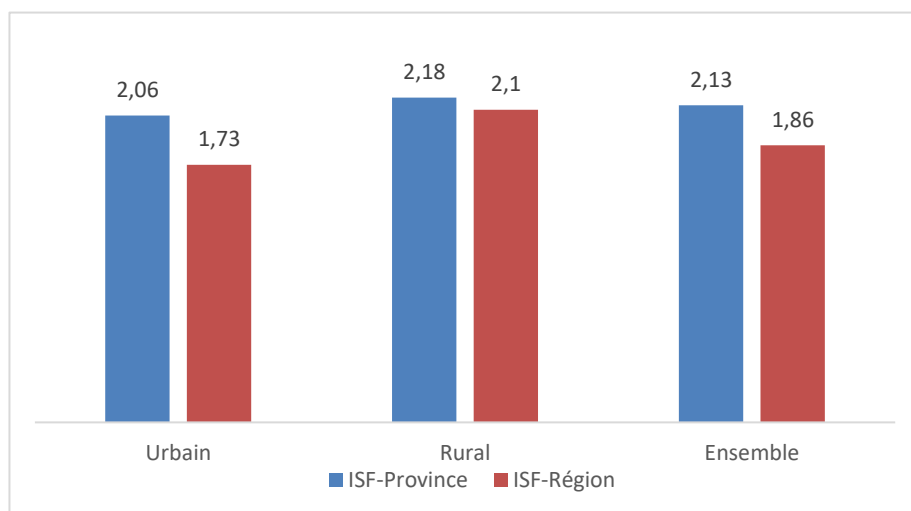
La fécondité est la capacité de reproduction d'un individu de sexe féminin en âge de procréation. Elle est étudiée à travers le taux de fécondité et l'indice synthétique de fécondité (ISF). L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde. Il constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

L'indice synthétique de fécondité a enregistré 2.13 enfants par femme en 2024 au niveau de la province, dépassant celui observé au niveau de la région (1.86 enfants par femme) et même celui enregistré au niveau national (1.97 enfants par femme).

Par milieu de résidence, l'ISF observé au niveau rural dépasse légèrement l'ISF Urbain enregistrant ainsi 2.18 en milieu rural contre 2.06 en milieu urbain.

Entre 2014 et 2024, l'indice synthétique de fécondité provincial a été marqué par une baisse passant de 2.3 à 2.13 soit une perte de 0.17 points. Idem pour le milieu urbain (de 2.5 en 2014 à 2.06 en 2024) tandis que le milieu rural a connu une légère augmentation (de 2.1 en 2014 à 2.18 en 2024).

Figure 13 : Indice Synthétique de fécondité par milieu de résidence



Source : RGPH 2024

## 6. Evolution des principaux indicateurs démographiques

Entre 2014 et 2024, l'étude des variations des principaux indicateurs

Démographiques a permis de dégager les constats suivants :

- La structure par groupe d'âges a connu une évolution à la hausse pour la population âgée de 60 ans et plus (gain de 1.4 points) au détriment des deux autres groupes « Moins de 15 ans » (-0.9 points), « Entre 15 et 60 ans » (-0.5 points).
- La structure de l'état matrimonial a été marquée par une diminution importante de la proportion des célibataires (près de 20 %) donnant lieu à une évolution positive des mariés (+17.3 points), les divorcés et les veufs (+2.6 points).
- L'âge au premier mariage a enregistré une diminution de 0.2 points abstraction faite du sexe, idem pour le sexe féminin (-1.6 points) ; tandis que le sexe masculin a marqué une hausse de l'âge moyen (gain de 0.7 points).
- Une baisse de l'indice synthétique de fécondité dans l'ensemble de la province (-0.17 points) et aussi au milieu urbain (-0.44point) ; alors qu'au milieu rural, cet indice a enregistré une légère hausse (0.08 points).

Figure 14 : Evolution des principaux indicateurs démographiques

		2014	2024	Ecart
<b>Structure par groupe d'âges (%)</b>	Moins de 15ans	29	28,1	-0,9
	15 ans- 59 ans	61,8	61,3	-0,5
	60 ans et plus	9,2	10,6	1,4
<b>Etat matrimonial (%)</b>	Célibataire	52	32,1	-19,9
	Marié	42,7	60	17,3
	Autre	5,3	7,9	2,6
<b>Age moyen au premier mariage</b>	Masculin	30,5	31,2	0,7
	Féminin	25,8	24,2	-1,6
	Ensemble	28	27,8	-0,2
<b>Indice synthétique de fécondité (enfant/femme)</b>	Urbain	2,5	2,06	-0,44
	Rural	2,1	2,18	0,08
	Ensemble	2,3	2,13	-0,17

Source : RGPH 2014 et 2024

## 7. Handicap

Une personne en situation de handicap est toute personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels relatifs à l'activité de la vie quotidienne suivants :

- La vision.
- L'audition.
- La mobilité.
- La communication.
- La mémoire et la concentration.
- L'entretien personnel.

**Figure 15 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence (%)**

Désignation	Province			Région			National			
	Milieu	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Masculin</b>		3,6	4,5	4,2	3,7	5,8	4,5	4,2	5,6	4,7
<b>Féminin</b>		3,6	4,5	4,2	3,7	5,6	4,5	4,3	5,6	4,8
<b>Ensemble</b>		3,6	4,5	4,2	3,7	5,7	4,5	4,2	5,6	4,8

Source : RGPH 2024

La prévalence du handicap au niveau de la province Chtouka Ait Baha a enregistré un taux de 4.2% pour l'ensemble de la population. Le même taux a été observé au niveau des deux

sexes masculin et féminin.

Par milieu de résidence, le taux de prévalence au milieu rural a surpassé celui du milieu urbain enregistrant ainsi 4.5% contre 3.6%. Le même constat a été remarqué pour les deux milieux et les deux sexes.

Il est à signaler que le taux de prévalence du handicap observé au niveau provincial est inférieur à ceux enregistrés au niveau régional et national (4.2% contre 4.5% au niveau de la région, 4.8% au niveau national). Idem pour les deux milieux et les deux sexes

## **Chapitre 2 : L'alphabétisme et scolarisation**

Ce chapitre permet de dégager les indicateurs afférents à l’alphabétisme et à la scolarisation et de mettre en évidence le progrès du secteur de l’éducation et de l’enseignement tant au niveau local que régional et national ; Ceci en se basant sur l’aptitude à lire et à écrire des langues précises et le niveau de scolarisation.

## 1. L’aptitude à lire et à écrire

De nombreuses études ont approuvé l’importance de l’éducation dans le processus de développement économique et social. Certes, l’éducation et la formation demeurent les facteurs primes de développement durable et d’amélioration du bien-être. Par conséquent, l’analphabétisme constitue l’entrave majeure au développement global du fait de son impact sur des groupes qui auraient dû participer au processus de production.

Il est à signaler que l’analphabète est toute personne ne pouvant ni lire ni écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne. Le taux d’analphabétisme est l’indicateur qui nous permet d’étudier et de suivre ce phénomène.

### 1.1. L’analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

La figure ci-dessous présente les données issues de RGPH 2024 relatives à L’analphabétisme.

**Figure 16 : Taux d’analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)**

<i>Milieu</i>	<i>Sexe</i>	<i>Province</i>	<i>Région</i>	<i>National</i>
<b>Urbain</b>	<b>Masculin</b>	17,0	11,9	10,8
	<b>Féminin</b>	34,5	26,3	23,6
	<b>Ensemble</b>	25,6	19,2	17,3
<b>Rural</b>	<b>Masculin</b>	21,1	24,3	27,9
	<b>Féminin</b>	44,6	48,5	48,4
	<b>Ensemble</b>	32,7	36,7	38,0
<b>Ensemble</b>	<b>Masculin</b>	19,7	16,8	17,2
	<b>Féminin</b>	41,1	35,2	32,4
	<b>Ensemble</b>	30,2	26,2	24,8

Source : RGPH 2024

La province de Chtouka Ait Baha a enregistré un taux d’analphabétisme de l’ordre de 30.2% dans sa population âgée de 10 ans et plus. Ce taux a dépassé de 4 points celui de la région (26.2%) et de 5.4 points celui observé au niveau national (24.8%). Le même constat a été

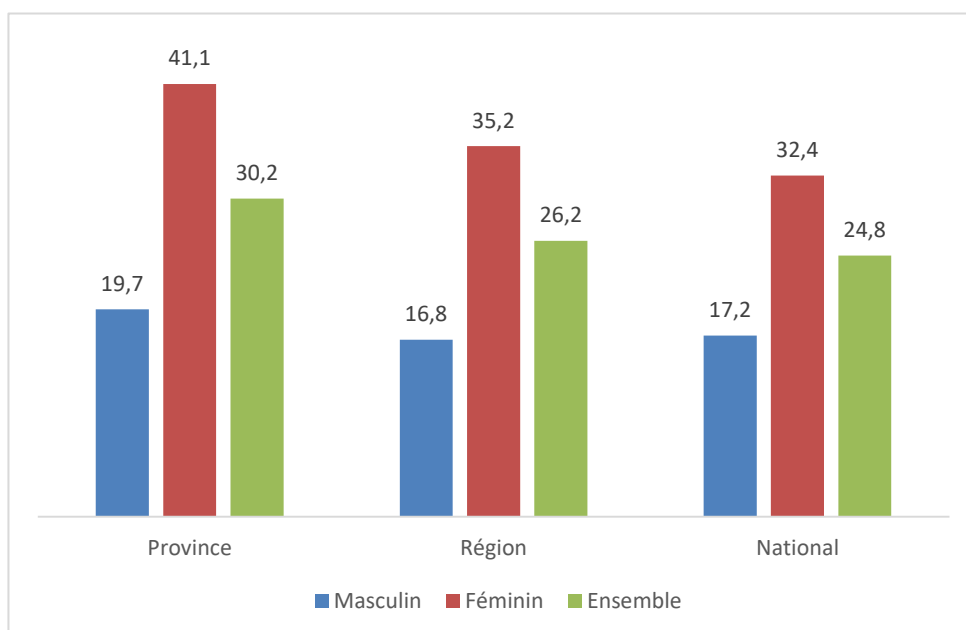


enregistré au niveau des deux sexes. Néanmoins, les femmes restent les plus touchées par ce fléau enregistrant 41.1% contre uniquement 19.7% pour les hommes.

Par milieu de résidence, la population rurale a connu un taux des analphabètes plus élevé que celui enregistré au niveau de la population urbaine (32.7% contre 25.6%).

Il est à signaler qu'au niveau urbain, les deux sexes enregistrent des taux supérieurs à ceux observés tant au niveau régional que national. En revanche, le milieu rural a été marqué par des taux d'analphabétisme inférieurs à ceux de la région et du Royaume pour les deux sexes.

Figure 17 : Taux d'analphabétisme selon le sexe (province, région, national) en (%)



Source : RGPH 2014 et 2024

## 1.2. Evolution du taux d'analphabétisme entre 2014 et 2024

Suite aux efforts déployés par le royaume dans la scolarisation et la lutte contre l'analphabétisme, le taux d'analphabétisme au niveau de la province a été marqué par une baisse importante (-8.9 points) durant la période intercensitaire passant de 39.1% en 2014 à 30.2% en 2024. Aussi, le sexe féminin demeurant le plus touché a bien bénéficié des dispositions de lutte contre ce fléau enregistrant ainsi une nette amélioration (-11.9 points) passant de 53.0% en 2014 à 41.1% en 2024). Quant au sexe masculin, le moins exposé au phénomène, a enregistré un recul du taux d'analphabétisme de 5 points allant de 24.7% en 2014 à 19.7% en 2024.

Les mêmes remarques ont été observées au niveau des deux milieux de résidence et

pour les deux sexes. Ainsi, le milieu urbain a enregistré un recul du taux des analphabètes de 7 points passant de 32.6% en 2014 à 25.6% et en particulier chez le sexe féminin qui a inscrit un taux de 44.3% en 2014 et 34.5% en 2024 donnant lieu à un gain en termes de scolarisation et alphabétisation (9.8 points). S’agissant du milieu rural, la population a connu un taux d’analphabétisme de l’ordre de 41.9% en 2014 contre 32.7% en 2024 marquant une chute de 9.2 points et principalement chez les femmes (12 points) passant de 56.6% en 2014 à 44.6% en 2024.

**Figure 18 : Evolution du taux d’analphabétisme entre 2014 et 2024**

Milieu	Sexe	2014 (%)	2024 (%)	Points
Urbain	Masculin	20,9	17,0	-3,9
	Féminin	44,3	34,5	-9,8
	Total	32,6	25,6	-7
Rural	Masculin	26,4	21,1	-5,3
	Féminin	56,6	44,6	-12
	Total	41,9	32,7	-9,2
Ensemble	Masculin	24,7	19,7	-5
	Féminin	53,0	41,1	-11,9
	Total	39,1	30,2	-8,9

Source : RGPH 2014 et 2024

### 1.3. La connaissance des langues

Le classement des langues lues et écrites chez la population alphabétisée au niveau de la province révèle que l’Arabe se positionne en premier lieu suivi par le Français, l’Anglais et en dernier lieu la langue Amazigh (Tifinagh), ceci pour les deux sexes et les milieux urbain et rural. Ainsi, 97.5% savent lire et écrire l’Arabe, 55.6% le Français, 16.2% l’Anglais et 2.8% l’Amazigh (Tifinagh). Pour les deux sexes, la langue Arabe est toujours en tête avec 97,1% pour les hommes et 98.1% pour les femmes et la langue Amazigh en dernier enregistrant 2.7% pour le sexe masculin et 2.8% pour le sexe féminin.

Par milieu de résidence, on constate que la langue arabe est plus présente en milieu rural qu’en milieu urbain (98.4% contre 96%). Tandis que la langue française est beaucoup plus lue et écrite au niveau urbain qu’au niveau rural (59.6% contre 53.2%).

**Figure 19 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)**

Langues lues et écrites					
Milieu	Sexe	Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	95,2	2,6	17,7	60,3
	Féminin	97,1	2,7	19,9	58,7
	Total	96,0	2,6	18,7	59,6
Rural	Masculin	98,1	2,8	14,1	52,5
	Féminin	98,7	2,9	15,9	54,3
	Total	98,4	2,9	14,8	53,2
Total	Masculin	97,1	2,7	15,4	55,3
	Féminin	98,1	2,8	17,4	56,0
	Total	97,5	2,8	16,2	55,6

Source : RGPH 2024

## 2. La population scolarisée

### 2.1. Taux de scolarisation

La scolarisation est l'un des droits que l'Etat doit assurer à ses citoyens dans la mesure qu'elle permet d'appréhender le niveau d'instruction de sa population. Le taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 est défini par la proportion de personnes scolarisées durant l'année scolaire 2023/2024 et âgées de 6 à 11 ans durant cette même année scolaire. Cette tranche d'âge correspond aux 7-12 ans à la date de référence du recensement.

Figure 20 : Taux de scolarisation des enfants de (6 à 11 ans) par sexe et milieu de résidence (%)

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	95,0	96,9	96,2
	Féminin	96,1	96,5	96,4
	Total	95,5	96,7	96,3
Région	Masculin	96,7	96,6	96,7
	Féminin	97,1	96,4	96,9
	Total	96,9	96,5	96,8
National	Masculin	96,1	95,2	95,7
	Féminin	96,5	95,1	95,9
	Total	96,3	95,1	95,8

Source : RGPH 2024

La province de Chtouka Ait Baha a enregistré un taux de scolarisation de l'ordre de 96.3%

de la population des 6-11 ans en 2023/2024. Ce taux est légèrement inférieur à celui observé au niveau de la région (96.8%) et supérieur au taux national (95.8%).

Par milieu de résidence, la population rurale des 6-11 ans a connu un taux de scolarisation supérieur à celui inscrit au niveau de la population urbaine de la même tranche d'âge (96.7% au milieu rural contre 95.5% au milieu urbain).

Les filles des 6-11 ans ont devancé légèrement la même tranche d'âge chez les garçons enregistrant un taux de scolarisation de l'ordre de 96.4% contre 96.2% pour le sexe masculin.

## 2.2 Niveau d'étude de la population

Au niveau de la province de Chtouka Ait Baha, la distribution de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence a révélé que 38% des personnes n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement. Cette proportion dépasse celle enregistrée au niveau régional (33.1%) et celle nationale (31.8%).

Il est à signaler que la catégorie des sans niveau d'étude accapare la plus grande part Au niveau provincial et au niveau des deux milieux de résidence.

Par milieu de résidence, la catégorie " Néant " n'ayant aucun niveau d'étude a enregistré une proportion de l'ordre de 34.4% au niveau urbain et est inférieure de 5.6 points à celle observée au niveau rural.

**Figure 21 : Population provinciale de 10 ans et plus par niveau d'étude et par milieu de Résidence (%)**

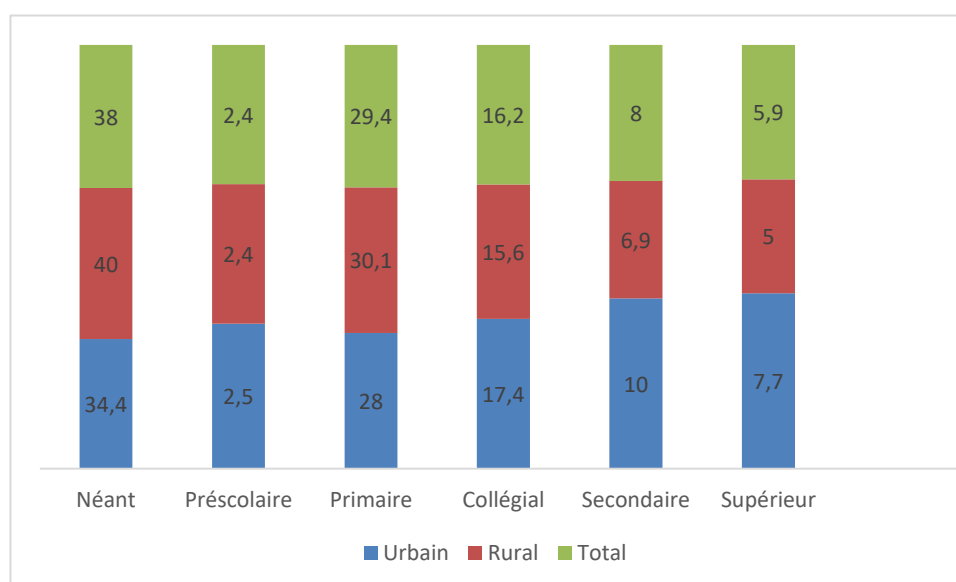
Désignation	Province			Région			National			
	Milieu	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Néant</b>		34,4	40,0	38,0	26,9	42,3	33,1	24,9	43,3	31,8
<b>Précolaire</b>		2,5	2,4	2,4	2,5	1,9	2,3	1,8	1,6	1,7
<b>Primaire</b>		28,0	30,1	29,4	26,0	30,8	27,9	25,0	30,0	26,8
<b>Collégial</b>		17,4	15,6	16,2	18,0	14,2	16,5	18,2	15,2	17,1
<b>Secondaire</b>		10,0	6,9	8,0	14,0	6,0	10,8	16,0	6,1	12,3
<b>Supérieur</b>		7,7	5,0	5,9	12,6	4,8	9,5	14,0	3,9	10,2

Source : RGPH 2024

Pour la population scolarisée, les personnes ayant un niveau d'étude primaire occupent la première position enregistrant 29.4% suivies par celles ayant le niveau secondaire collégial

avec 16.2% puis 8% pour le niveau secondaire qualifiant ; tandis que les personnes atteignant un niveau supérieur ne représentent que 5.9%. Il est à noter que les personnes déclarant ayant un niveau d'étude préscolaire représentent à peine 2.4%. Par milieu de résidence, le même classement a été observé au niveau des deux milieux urbain et rural avec la prédominance des deux niveaux d'étude "Primaire" et "Secondaire collégial" absorbant un peu plus de 45% de la population scolarisée.

**Figure 22 : Niveau d'instruction de la population âge 10 et plus selon et le milieu de résidence en (%)**



Source : RGPH 2024

**Figure 23 : Population provinciale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Néant	27,9	41,1	34,4	31,3	49,0	40,0	30,1	46,2	38,0
Préscolaire	2,7	2,3	2,5	2,7	2,0	2,4	2,7	2,1	2,4
Primaire	29,1	26,9	28,0	32,5	27,6	30,1	31,3	27,4	29,4
Collégial	20,1	14,5	17,4	19,6	11,5	15,6	19,8	12,5	16,2
Secondaire	11,8	8,1	10,0	8,3	5,6	6,9	9,5	6,4	8,0
Supérieur	8,3	7,0	7,7	5,6	4,4	5,0	6,6	5,3	5,9

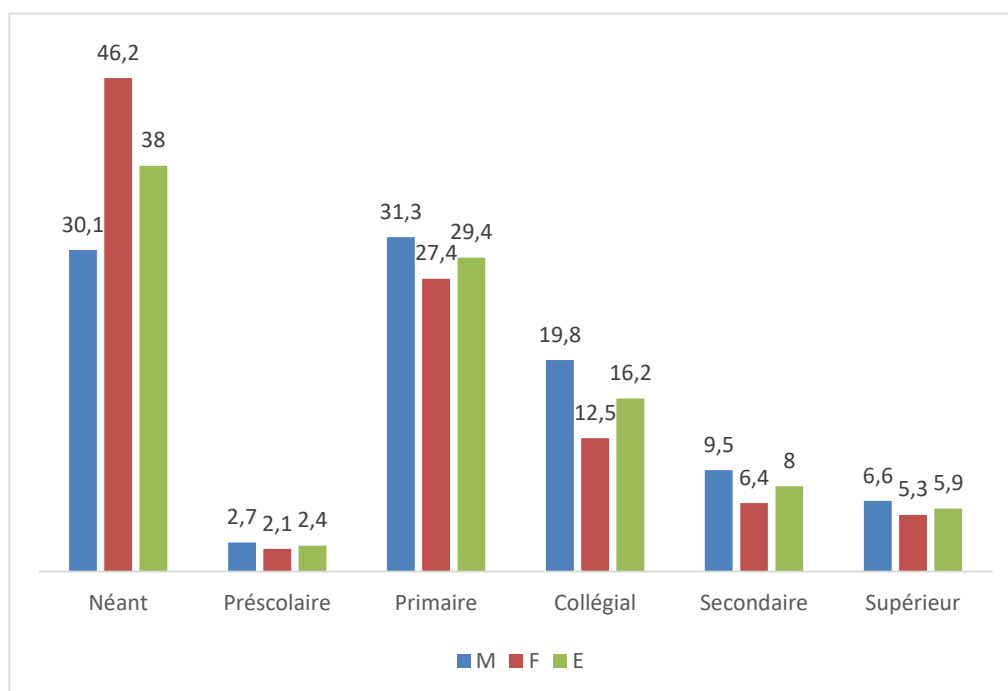
Source : RGPH2024

Au niveau de la province de Chtouka Ait Baha, le sexe masculin a enregistré au niveau de tous les niveaux d'étude des proportions plus importantes que le sexe féminin sauf pour les sans niveau scolaire. Certes, les femmes n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire

représentent 46.2% contre uniquement 30.1% pour les hommes ; ceci révèle un retard appréciable en matière de scolarisation de la femme.

Par milieu de résidence, les femmes connaissent toujours des retards importants par rapport aux hommes en matière de scolarisation et principalement la catégorie "Néant" n'ayant aucun niveau d'étude enregistrant ainsi 41.1% contre 27.9% pour les hommes en milieu urbain et 49% contre 31.3% pour le sexe masculin en milieu rural.

Figure 24 : Niveau d'instruction de la population âgée 10 et plus (ensemble) selon le sexe en (%)



Source : RGPH2024

## **Chapitre 3 : Activité économique et emploi**

Ce chapitre permettra de dégager les différents indicateurs économiques afférents à la population de la province de Chtouka Ait Baha tel le taux d'activité, le taux d'inactivité, le taux de chômage et le statut dans la profession.

## 1. Type et niveau d'activité

La figure suivant présente la distribution de la population en population active et population inactive et par sexe au niveau provincial, régional et national.

**Figure 25 : Répartition de la population des 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe**

	Type d'activité	Sexe				Ensemble	%
		Masculin	%	Féminin	%		
Province	Actif	132 066	80,14	32 723	19,86	164 789	100
	Inactif	46 594	24,74	141 742	75,26	188 336	100
	Total	178 660	50,59	174 465	49,41	353 125	100
Région	Actif	734 098	80,62	176 366	19,38	910 465	100
	Inactif	348 622	26,7	957 047	73,3	1 305 668	100
	Total	1 082 720	48,86	1 133 413	51,15	2 216 133	100
National	Actif	8 847 223	79,43	2 290 465	20,57	11 137 688	100
	Inactif	4 335 404	27,68	11 323 934	72,32	15 659 338	100
	Total	13 182 627	49,19	13 614 399	50,81	26 797 026	100

Source : RGPH 2024

Au niveau de la province de Chtouka Ait Baha, la population active des 15 ans et plus comptait 164 789 personnes ce qui représente 46.7% de la population âgée de 15 ans et plus. Cette population active ne représente que 7.4% au niveau de la région de Souss-Massa et 0.6% au niveau national. Quant à la population inactive, elle représente 53.3% de la population âgée de 15 ans et plus au niveau de la province, 8.5% au niveau régional et 0.7% au niveau national.

L'analyse par sexe de la population des 15 ans et plus révèle que 80% des actifs sont de sexe masculin, tandis que 75% des inactifs sont de sexe féminin.

## 2. Taux net d'activité

La population active est l'ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché du travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle. Elle



est constituée :

- de la population active occupée.
- des chômeurs.

Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et Chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

**Figure 26 : Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en (%)**

		Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Province</b>	<b>Urbain</b>	76,8	27,9	52,6
	<b>Rural</b>	72,4	13,9	43,6
	<b>Ensemble</b>	73,9	18,8	46,7
<b>Région</b>	<b>Urbain</b>	69,4	21	44,8
	<b>Rural</b>	65,4	7,4	35,4
	<b>Ensemble</b>	67,8	15,6	41,1
<b>National</b>	<b>Urbain</b>	66,7	22,2	43,8
	<b>Rural</b>	67,9	6,8	37,6
	<b>Ensemble</b>	67,1	16,8	41,6

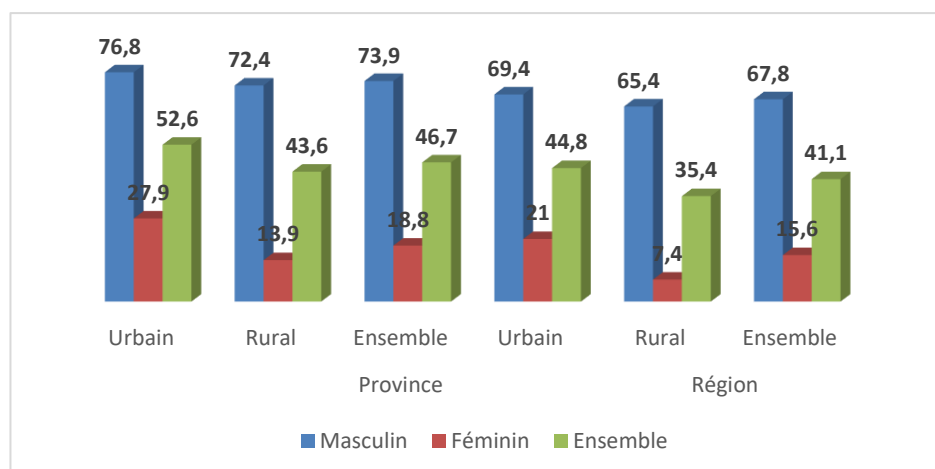
Source : RGPH 2024

La province de Chtouka Ait Baha a enregistré un taux net d'activité de l'ordre de 46.7%. Ce taux dépasse ceux observés au niveau de la région (41,1%) et au niveau national (41.6%).

Il est à signaler que le taux net d'activité en milieu urbain surpasse celui enregistré en milieu rural (52.6% en milieu urbain contre 43.6% en milieu rural). Ceci est observé même au niveau des deux sexes.

L'analyse par sexe montre que le sexe masculin prédomine le sexe féminin en matière d'activité. Certes, le taux net d'activité chez l'homme a atteint 73.9% contre uniquement 18.8% chez la femme au niveau de la province. En plus, le sexe masculin a enregistré un taux d'activité de l'ordre de 76.8% contre 27.9% pour le sexe féminin en milieu urbain et 72.4% contre 13.9% en milieu rural.

Figure 27 : Taux net d'activité provincial et régional selon le sexe et le milieu de résidence en(%)



Source : RGPH 2024

### 3. Taux de chômage

Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi, qui sont prêtes à travailler et qui recherchent activement ou passivement un travail. Deux catégories de chômeurs sont à distinguer :

- Les chômeurs n'ayant jamais travaillé.
- Les chômeurs ayant déjà travaillé.

Le taux de chômage exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus. Ce taux est obtenu par le rapport de l'effectif des chômeurs à celui des actifs âgés de 15 ans et plus.

Figure 28 : Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence en (%)

Désignation	Sexe	Milieu		
		Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	13,7	15,7	15,0
	Féminin	17,2	17,9	17,6
	Ensemble	14,7	16,1	15,5
Région	Masculin	17,3	18,9	17,9
	Féminin	27,8	25,4	27,4
	Ensemble	19,8	19,6	19,7
National	Masculin	19,7	20,7	20,1
	Féminin	25,5	28,5	25,9
	Ensemble	21,2	21,4	21,3

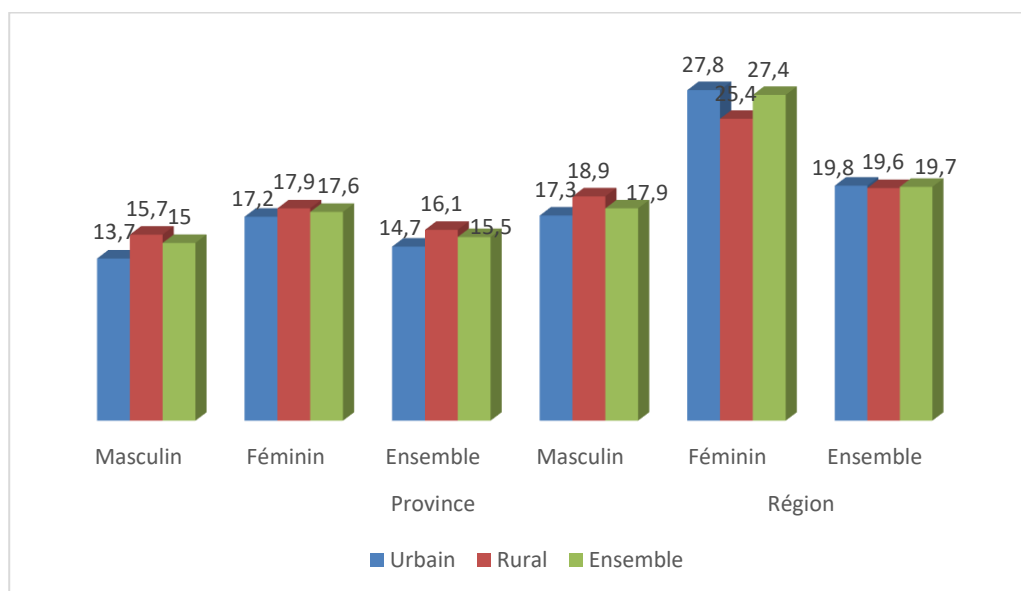
Source : RGPH 2024

Le taux de chômage, issu des données du RGPH 2024, a atteint 15.5% au niveau de la province de Chtouka Ait Baha. Ce taux a été nettement inférieur à ceux observés au niveau de la région (19.7%) et au niveau national (21.3%).

Le chômage a touché beaucoup plus les femmes que les hommes au niveau de la province (17.6% pour les femmes contre 15% pour les hommes). Ce phénomène est également vécu au niveau régional et même national.

Par milieu de résidence, la population rurale a connu un taux de chômage plus élevé que la population urbaine (16.1% au niveau rural contre 14.7% au niveau urbain). Il est à noter que le sexe féminin demeure le sexe le plus touché dans les deux milieux de résidence.

Figure 29 : Taux de chômage provincial et régional selon le sexe et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

#### 4. Statut professionnel

La figure suivant présente les données afférentes au statut professionnel de la population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé par milieu de résidence.

Figure 30 : Répartition de la population selon le statut professionnel et le milieu de résidence en (%)

## Les Caractéristiques Démographiques et Socio-économiques - Province de Chtouka Ait Baha

Désignation	Province			Région			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	2,0	1,5	1,7	3,2	1,5	2,6	3,2	1,5	2,6
Indépendant	13,6	17,4	15,9	23,1	21,3	22,5	22,5	29,9	24,9
Salarié dans le secteur public	8,8	5,7	6,9	15,3	9,2	13,2	17,6	7,3	14,3
Salarié dans le secteur privé	72,6	72,2	72,4	52,5	61,4	55,6	49,2	49,3	49,2
Aide familiale	0,6	0,7	0,6	0,8	1,1	0,9	0,8	4,3	1,9
Apprenti	0,4	0,3	0,4	0,7	0,6	0,6	0,9	1	1,0
Associé ou partenaire	1,0	0,9	0,9	2,3	1,8	2,1	2,4	2	2,3
Autre	1,0	1,3	1,2	2,2	3,2	2,5	3,3	4,7	3,8

Source : RGPH 2024

Au niveau de la province de Chtouka Ait Baha, l'analyse du statut professionnel de la population active révèle une prédominance des salariés dans le secteur privé monopolisant ainsi 72.4% de la population. Les indépendants ont occupé la deuxième position enregistrant une part de l'ordre de 15.9% des actifs ; tandis que les salariés dans le secteur public ont pris la troisième position absorbant près de 7% des actifs.

Il est à signaler que la présence des autres catégories du statut professionnel est très faible au niveau provincial ne dépassant le seuil de 5% dans l'ensemble.

Par milieu de résidence, le même classement a été observé également au niveau des deux milieux avec un avantage pour les indépendants du milieu rural avec 17.4% contre 13.6% de ceux du milieu urbain et une différence de 3.1 points en faveur des salariés du secteur public au niveau urbain.

## **Chapitre 4 : Ménages, habitat et conditions D'habitation des ménages**

## 1. Les ménages

### 1.1. Evolution de l'effectif des ménages

La figure suivant retrace l'évolution du nombre de ménages recensés au niveau de la province de Chtouka Ait Baha par milieu de résidence entre les deux recensements 2014 et 2024.

**Figure 31 : Evolution du nombre de ménages entre 2014 et 2024**

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Province</b>	27 810	60 922	88 732	46 548	87 179	133 727
<b>Région</b>	353 802	247 709	601 511	476 722	308 486	785 208
<b>National</b>	4 807 743	2 506 063	7 313 806	6 173 930	3 101 108	9 275 038
<b>Province/région</b>	7,9	24,6	14,8	9,8	28,3	17,0

Source : RGPH 2014-2024

En 2024, la province de Chtouka Ait Baha comptait 133727 ménages, soit 17% de l'ensemble des ménages de la région et 1.4% au niveau national.

De 2014 à 2024, le nombre de ménages de la province a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 4.2% passant ainsi de 88732 ménages en 2014 à 133727 en 2024. Certes, le nombre de ménages a connu une évolution absolue en nombres de l'ordre de 44995 ménages durant la période intercensitaire.

Le nombre de ménages dans le milieu rural dépasse largement celui du milieu urbain, enregistrant ainsi une part de l'ordre de 65% contre 35% au niveau urbain. Aussi, la part des ménages ruraux de la province dans l'ensemble des ménages ruraux de la région est plus importante que celle des ménages urbains de la province dans l'urbain de la région (28.3% au niveau rural contre 9.8% au niveau urbain).

### 1.2. Evolution de la taille moyenne des ménages

Le nombre moyen de personnes par ménage issu des données du RGPH 2024 était quasiment le même au niveau provincial (3.7 personnes), régional (3.8 personnes) et national (3.9 personnes).

La taille moyenne des ménages a connu une évolution à la baisse entre 2014 et 2024,

que ce soit au niveau provincial, régional et même national. En effet, la province de Chtouka Ait Baha a enregistré une moyenne de l'ordre de 4.2 personnes par ménage en 2014 et qui a chuté à 3.7 personnes par ménage en 2024. Quant à la région, la taille moyenne du ménage est passé de 4.4 personnes en 2014 à 3.8 en 2024 ; tandis que la taille moyenne nationale du ménage a diminué passant de 4.6 personnes 2014 à 3.9 en 2024.

Par milieu de résidence, la province a enregistré une diminution de la taille moyenne des ménages entre 2014 et 2024 au niveau des deux milieux passant de 4.1 personnes à 3.7 au niveau urbain et de 4.2 personnes à 3.7 au niveau rural. Il convient de signaler que le nombre moyen de personnes par ménage au niveau provincial est quasiment le même dans les deux milieux en 2014 et en 2024.

**Figure 32 : Evolution de la taille moyenne des ménages entre 2014 et 2024**

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Province</b>	4,1	4,2	4,2	3,7	3,7	3,7
<b>Région</b>	4,2	4,7	4,4	3,8	3,9	3,8
<b>National</b>	4,2	5,3	4,6	3,7	4,4	3,9

Source : RGPH 2014-2024

## 2. Habitat et conditions d'habitation des ménages

L'analyse de l'habitat et des conditions de vie des ménages revient à :

- Connaître le parc du type de logement (villa, appartement, maison marocaine, ...);
- Connaître l'infrastructure sanitaire de logement (équipement en salle de bain, raccordement au réseau d'eau potable, au système d'assainissement, ...);
- Détailler le statut d'occupation du logement par les ménages (propriétaires, accédant à la propriété, locataire, ...).

Ces trois indicateurs (Type d'habitat, statut d'occupation et les équipements de base) constituent les principaux leviers permettant aux pouvoirs publics de concevoir et de mener des projets d'habitat digne en faveur des citoyens.

### 2.1. Type de logement

Au niveau de la province de Chtouka Ait Baha, la répartition des ménages selon le type

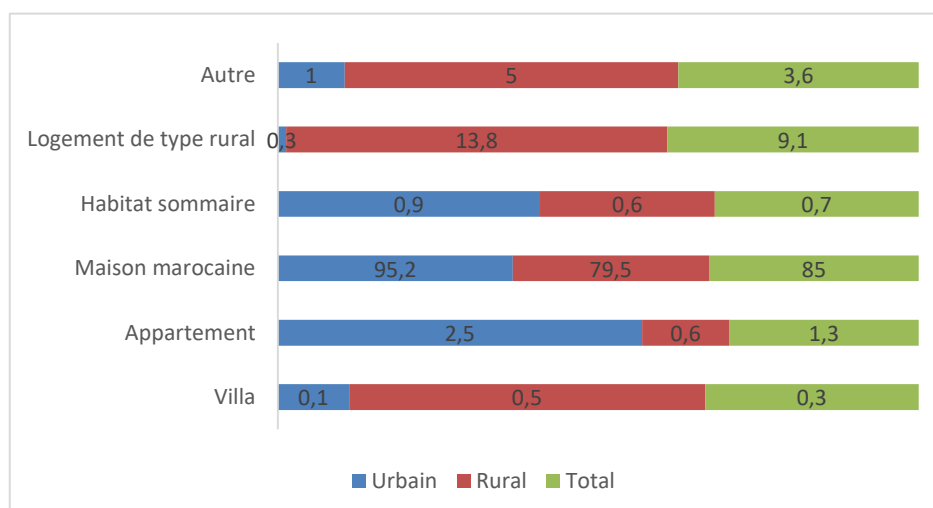
de logement a abouti à une structure prédominée par le type "Maison marocaine" avec 85% des ménages. Le logement de type rural occupe la deuxième position avec 9.1% des ménages. Les ménages habitant des appartements et des villas ne constituent que 1.6% des ménages de la province, tandis que 0.7% des ménages occupent des logements sommaires.

La répartition des ménages au niveau de la région a révélé que près de trois quarts des ménages occupent des maisons marocaines (74.5%), 13.8% habitent des logements de type rural ; alors que 8.1% occupent des appartements et 1.2% des villas.

Par milieu de résidence, la maison marocaine demeure le type de logement le plus dominant et le plus habité par les ménages au niveau des deux milieux urbain (95.2%) et rural (79.5%). Les appartements viennent en deuxième position avec seulement 2.5% des ménages au niveau urbain, tandis que le logement de type rural occupe la seconde place au niveau rural avec 13.8% des ménages. Quant au logement sommaire, ce type d'habitat ne dépasse pas le seuil de 1% des ménages qui y résident dans les deux milieux (0.9% au milieu urbain et 0.6% au milieu rural).

Il est à signaler que la villa est le type de logement le moins présent tant au niveau urbain (0.1%) qu'au niveau rural (0.5%).

Figure 33 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en (%)



Source : RGPH 2024

## 2.2. Statut d'occupation du logement

En 2024, la répartition des ménages selon le statut d'occupation au niveau de la province Chtouka Ait Baha a révélé que plus des deux tiers des ménages 67% sont propriétaires de leurs

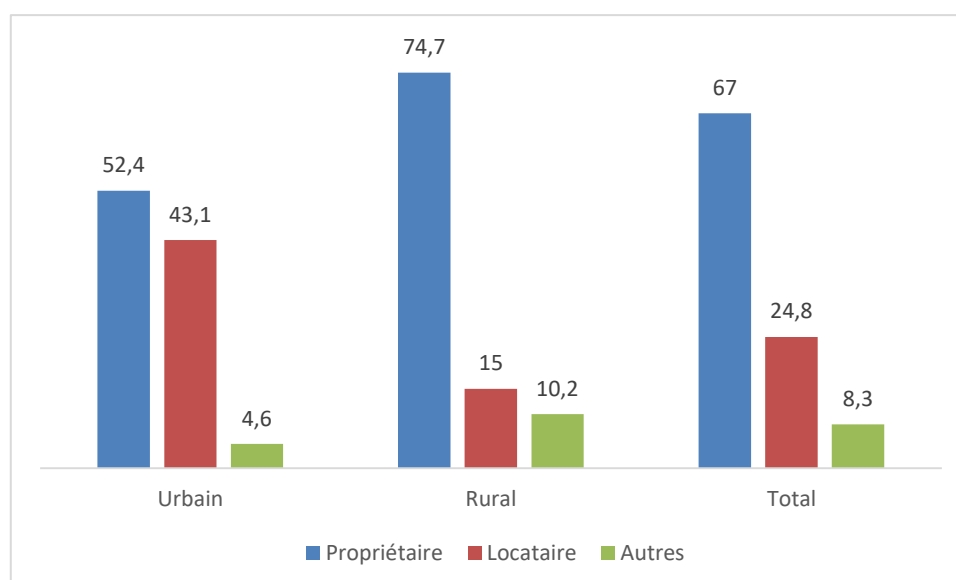


logements, tandis que près de 25% sont des locataires.

La proportion des propriétaires de leurs logements au niveau de la région dépasse celle enregistrée au niveau provincial (69.5% contre 67%). En revanche, les locataires de la province ont enregistré une proportion de l'ordre de 24.8% et qui surpasse celle observée au niveau de la région avec 22%.

Les propriétaires de leurs logements sont bien présents au milieu rural qu'au milieu urbain enregistrant ainsi 74.7% des ménages ruraux contre 52.4% des ménages urbains. Ceci donne lieu à une disproportion concernant les ménages locataires au niveau des deux milieux de résidence. Certes, la proportion des locataires au niveau urbain dépasse largement celle observée au niveau rural (43.1% contre 15%).

**Figure 34 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence (%)**



Source : RGPH 2024

### 2.3. Ancienneté du logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement au niveau de la province a donné lieu à une structure marquée par la dominance des logements dont l'âge est situé entre 10 et 20 ans. Les ménages occupant des logements âgés de 20 à 49 ans représentent 27.1%. Aussi, 1 sur 5 ménages habite un logement nouveau (moins de 10 ans), tandis que 11.1% des ménages occupent des logements anciens (50 ans ou plus).

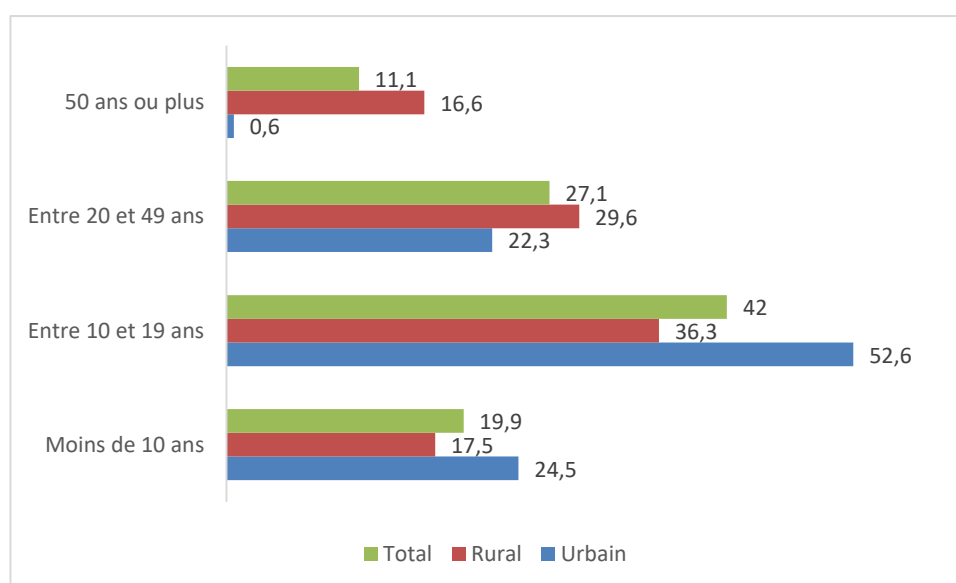
Il est à signaler que près de 62% des ménages ont déclaré avoir construit leurs logements durant les deux dernières décennies au niveau de la province. Ceci révèle une dynamique de

construction plus accélérée au niveau provincial en comparaison avec la région (54.9%) durant cette période.

Par milieu de résidence, le milieu urbain a enregistré une proportion du parc logement nouvellement construit (moins de 10 ans) plus élevée que celle observée au milieu rural.

Pendant la période intercensitaire (24.5% au niveau urbain contre 17.5% au niveau rural). En revanche, le milieu rural comprend une part importante du parc logement ancien (50 ans ou plus) enregistrant 16.6% contre uniquement 0.6% au niveau urbain entre 2014 et 2024.

**Figure 35 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidences (%)**



Source : RGPH 2024

## 2.4. Éléments de confort dans le logement.

La disponibilité ou non des équipements de base dans le logement demeure un moyen, parmi autres, par lequel on peut expliquer les conditions de vie des ménages. Ceci permettrait d'appréhender également le degré de confort vécu par ceux-ci dans leurs logements. Ainsi, l'électricité, l'eau courante, le mode d'évacuation des eaux usées, la cuisine, le bain et le W.C sont les principaux éléments de base à déterminer dans un logement.

### 2.4.1. Équipements de base

Au 1er septembre 2024, la province de Chtouka Ait Baha comptait 97.3% ménages occupant des logements raccordés à un réseau public de distribution de l'électricité et 94.3% habitant des logements raccordés à un réseau public de distribution d'eau courante. Les ménages ayant une cuisine, un W.C, un bain dans leurs logements représentent respectivement

94.9%, 98.8% et 35.8% de l'ensemble des ménages de la province.

Le taux de raccordement des logements à un réseau public de distribution de l'électricité déclaré par les ménages de la région a atteint 97.9% en 2024 ; alors que 94.2% des ménages occupent des logements raccordés à un réseau public de distribution d'eau courante au niveau régional.

Il est à noter que les ménages urbains disposaient beaucoup plus des équipements de base dans leurs logements que leurs homologues ruraux à l'exception de la cuisine (94.8% au milieu urbain contre 95% au milieu rural).

**Figure 36 : Répartition des ménages selon les équipements de base dont dispose le logement en (%)**

Equipements de base	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	94,8	95,0	94,9	97,7	91,4	95,2
W.C	99,6	98,4	98,8	99,7	95,8	98,1
Bain	43,7	31,5	35,8	68,2	35,1	55,2
Electricité	98,9	96,4	97,3	99,2	95,8	97,9
Eau courante	99,5	91,5	94,3	98,6	87,4	94,2

Source : RGPH 2024

#### 2.4.2. Mode d'évacuation des eaux usées

En 2024, la province de Chtouka Ait Baha a enregistré un déficit aigu en matière de raccordement aux réseaux publics d'évacuation des eaux usées étant donné que près de 9 ménages sur 10 occupent des logements non raccordés. En effet, 30.6% des ménages utilisent des fosses septiques et 57.9% se débarrassent de leurs déchets liquides dans des puits perdus ou sous forme de rejets dans la nature. En revanche, uniquement 11.5% des ménages occupent des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées.

Au niveau de la région de Souss-Massa, un peu plus de la moitié des ménages (52.4%) occupent des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées ; tandis que le reste des ménages ne sont pas raccordés et utilisent autres modes d'évacuation de leurs déchets liquides.

Par milieu de résidence, 30.2% des ménages urbains occupent des logements raccordés

à un service public d'évacuation des eaux usées. En revanche, seulement 1.5% des ménages ruraux occupent des logements raccordés.

Figure 37 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées en (%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	30,2	1,5	11,5	83,8	3,7	52,4
Fosse septique	27,7	32,2	30,6	8,9	45,5	23,3
Autre	42,0	66,3	57,9	7,3	50,8	24,3

Source : RGPH 2024

### 2.4.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Pour se débarrasser des déchets ménagers, un tiers des ménages de la province de Chtouka Ait Baha utilisent les bacs à ordures de la commune, tandis que près de 27% des ménages utilisent des camions communs ou privés. Près de 30% des ménages optent pour la nature comme mode d'évacuation de leurs déchets et 10% utilisent d'autres modes.

Par milieu de résidence, les bacs à ordures de la commune est le moyen le plus utilisé par les ménages au niveau urbain (66.4%), alors que la nature demeure le moyen le plus disponible chez les ménages au niveau rural pour jeter leurs ordures ménagères (41.4%).

Il est à signaler qu'un peu plus de 25% des ménages de la région se débarrassent de leurs déchets ménagers dans la nature.

Figure 38 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers en(%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bac à ordures de la commune	66,4	16,2	33,7	52,8	10,2	36,0
Camion commun ou privé	14,3	33,6	26,9	43,7	18,3	33,8
Dans la nature	7,5	41,4	29,6	1,9	62,8	25,9
Autre	11,8	8,8	9,9	1,6	8,7	4,4

Source : RGPH 2024

#### 2.4.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé

Au niveau de la province de Chtouka Ait Baha, le gaz reste le mode de cuisson le plus utilisé par les ménages avec 95% (92.1% au niveau de la région), tandis que 4.1% font recours au bois pour la cuisson (7.1% au niveau de la région).

Au niveau urbain, la quasi-totalité des ménages (99.6%) a déclaré que le gaz demeure le moyen de cuisson le plus utilisé. Quant au milieu rural, la majorité des ménages (93.3%) utilisent le gaz et plus de 6% utilise encore le bois dans la cuisson.

Il est à noter que l'électricité comme énergie pour la cuisson n'est utilisée que par 0.2% des ménages tant au niveau provincial, urbain que rural.

**Figure 39 : Répartition des ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé en (%)**

Mode de cuisson	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Gaz</b>	99,6	93,3	95,5	99,1	81,2	92,1
<b>Electricité</b>	0,2	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3
<b>Charbon</b>	0,0	0,1	0,1	0,1	0,7	0,3
<b>Bois</b>	0,1	6,2	4,1	0,3	17,6	7,1
<b>Déchets des animaux</b>	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2

Source : RGPH 2024

#### 2.4.5. Evolution des principaux indicateurs de l'habitat

La figure ci-dessous retrace l'évolution des différents indicateurs de l'habitat entre 2014 et 2024 tels le type de logement, statut d'occupation et équipements de base.

##### ❖ Type de logement

##### *La maison marocaine gagne de plus en plus du terrain entre 2014 et 2024*

Durant le période intercensitaire 2014-2024, la structure du type d'habitat au niveau de la province a été marquée par une nette amélioration du type "Maison marocaine" enregistrant une augmentation de 9 points passant de 76% en 2014 à 85% en 2024 ; Ceci étant au détriment des autres types de logement qui ont enregistré des baisses au niveau des types "Villa", "Appartement", "Habitat sommaire" et "Logement de type rural" successivement de 0.5 points, 0.7 points, 0.8 points et 7.5 points.

Par milieu de résidence, la part de la maison marocaine dans la structure type de

logement a enregistré une hausse de 6.3 points au milieu urbain ; tandis que le logement de type rural a chuté de 10 points au milieu rural.

#### ❖ Statut d'occupation

Entre 2014 et 2024, le statut d'occupation des logements au niveau de la province de Chtouka Ait Baha a connu une baisse de 10.5 points de la part des propriétaires passant de 77.5% à 67%. Ceci étant en faveur des locataires et autres statuts (logé gratuitement, logement de fonction...) qui ont enregistré respectivement des hausses de 8.9 points et 1.7 points.

#### ❖ Principaux équipements de base

Durant la dernière décennie, les efforts de l'Etat en matière d'électrification, d'approvisionnement en eau courante et de branchement aux réseaux publics d'évacuation des eaux usées ont amélioré les indicateurs d'accès aux équipements de base au niveau de la province de Chtouka Ait Baha. En effet, la part des ménages occupant des logements raccordés à un réseau public de distribution de l'électricité a enregistré une hausse de 7.4 points passant de 89.9% en 2014 à 97.3% en 2024 (gain de 9.3 points au niveau urbain et 6.3 points au niveau rural). Concernant le raccordement à un réseau public de distribution de l'eau courante, les ménages ont de plus en plus accès à ce service public enregistrant un gain de 10.3 points allant de 84% des ménages. Bénéficiaires en 2014 à 94.3% en 2024 (gain de 4.8 points au milieu urbain et 12.4 points au milieu rural). Quant aux services publics d'évacuation des eaux usées, un gain de 3.2 points a été observé au niveau de la province étant donné que la part des ménages occupant des logements raccordés à un réseau public est passée de 8.3% en 2014 à 11.5% en 2024 (gain de 4.7 points au milieu urbain et 1.1 points au milieu rural).

Figure 40 : Evolution des principaux indicateurs de l'habitat (%)

		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Type de logement (%)	Villa	0,9	0,8	0,8	0,1	0,5	0,3
	Appartement	5,7	0,3	2,0	2,5	0,6	1,3
	Maison marocaine	88,9	70,1	76,0	95,2	79,5	85,0
	Habitat sommaire	1,4	1,5	1,5	0,9	0,6	0,7
	Logement de type rural	0,6	23,8	16,6	0,3	13,8	9,1
	Autre	2,4	3,5	3,1	1,0	5,0	3,6

## Les Caractéristiques Démographiques et Socio-économiques - Province de Chtouka Ait Baha

<b>Statut d'occupation (%)</b>	<b>Propriétaire</b>	61,5	84,8	77,5	52,4	74,7	67,0
	<b>Locataire</b>	33,5	7,9	15,9	43,1	15,0	24,8
	<b>Autres</b>	5,0	7,3	6,6	4,6	10,2	8,3
<b>Equipements de base (%)</b>	<b>Electricité</b>	89,6	90,1	89,9	98,9	96,4	97,3
	<b>Eau courante</b>	94,7	79,1	84,0	99,5	91,5	94,3
	<b>Réseau public des Eaux usées</b>	25,5	0,4	8,3	30,2	1,5	11,5

Source : RGPH 2014 et 2024

## Définitions des concepts

**Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) :** Ensemble des opérations qui consistent à collecter, à exploiter, à analyser et à publier les données démographiques et socioéconomiques et les conditions d'habitat, se rapportant à la date de référence du Recensement, à l'ensemble de la population résidente du Royaume du Maroc.

**Date de référence du Recensement :** Le 1er septembre 2024.

**Population légale :** "Ensemble des personnes résidant sur le territoire national à la date de référence du Recensement, ou ayant l'intention d'y résider, pour une durée d'au moins 6 mois.

La population légale est constituée de :

- la population municipale ; et
- La population comptée à part."

**Population municipale :** Ensemble des personnes sédentaires (ayant leur résidence habituelle dans un logement), des personnes nomades et des personnes sans-abri.

**Population comptée à part :** "Ensemble des personnes contraintes de vivre en communauté dans des établissements spécifiques pour raisons professionnelles, sociales ou sanitaires, à savoir :

- les soldats, les gendarmes et les agents des forces auxiliaires vivant dans les casernes, les quartiers, les camps militaires et assimilés ;
- les travailleurs logés dans les baraques de chantiers des travaux publics et n'ayant pas de résidence habituelle ;
- les détenus dans les prisons ;
- les personnes vivant dans les maisons de bienfaisance, dans les maisons de retraite, dans les maisons d'éducation surveillée, dans les centres de protection de l'enfance et dans les zaouïas ; et
- Les personnes hospitalisées pendant au moins 6 mois."

**Âge :** Âge révolu (ou âge au dernier anniversaire), soit le nombre entier d'années écoulées depuis la naissance.

**État matrimonial :** "Situation conjugale d'une personne compte tenu des lois et des coutumes du mariage.

Les personnes sont classées selon les catégories suivantes :

- Célibataire.
- Marié.e.



- Divorcé.e.
- Veuf.ve."

**Célibataire** : État matrimonial d'une personne qui n'a jamais contracté un mariage civil ou coutumier.

**Marié.e** : État matrimonial d'une personne unie par les liens du mariage, civil ou coutumier, avec une autre personne, abstraction faite de la tenue de la cérémonie de mariage et de la cohabitation des époux.

**Divorcé.e** : État matrimonial d'une personne dont le dernier mariage a été dissous et qui ne s'est pas remariée depuis. S'il s'agissait d'un mariage civil, il est impératif que la dissolution ait été prononcée par un tribunal.

**Veuf.ve** : État matrimonial d'une personne dont le dernier époux ou la dernière épouse est décédé et qui ne s'est pas remariée depuis.

**Âge moyen singulier au mariage** : Durée moyenne de célibat, exprimée en années, des personnes qui se sont mariées avant l'âge de 55 ans.

**Naissance vivante** : Nouveau-né ayant manifesté des signes de vie, tels que le premier cri, la respiration et les battements cardiaques, par opposition au mort-né.

**Indicateur conjoncturel de fécondité** : Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

**Descendance finale des femmes** : "Nombre moyen de naissances vivantes qu'ont eu les femmes parvenues en fin de vie féconde à la date de référence du recensement.

En pratique, la descendance finale est calculée pour les femmes de 45 à 49 ans."

**Personne en situation de handicap** : "Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants :

- La vision.
- L'audition.
- La mobilité.
- La communication.
- La mémoire et la concentration.
- L'entretien personnel."

**Taux de prévalence du handicap** : Rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap et l'ensemble de la population.

**Population scolarisée en 2023/2024** : Ensemble des personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement général ou de formation professionnelle –public ou privé– durant l'année scolaire 2023/2024, sans avoir nécessairement terminé leur année.

**Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024** : "Proportion de personnes scolarisées durant l'année scolaire 2023/2024 et âgées de 6 à 11 ans durant cette même année scolaire.

Cette tranche d'âge correspond aux 7-12 ans à la date de référence du recensement."

**Moyenne d'années de scolarisation dans l'enseignement général** : Nombre moyen d'années de scolarisation dans l'enseignement général d'une population donnée, abstraction faite des redoublements.

**Espérance de scolarisation dans l'enseignement général** : Nombre d'années de scolarisation dans l'enseignement général qu'aurait un enfant en âge d'entrée à l'école s'il connaissait, tout au long de son parcours scolaire, les conditions de scolarisation observées durant l'année scolaire 2023/2024.

**Analphabète** : Personne ne pouvant ni lire ni écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne.

**Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus** : Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 10 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

**Taux d'analphabétisme des 15 ans et plus** : Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

**Population active de 15 ans et plus** : "Ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché du travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle.

**La population active est constituée :**

- de la population active occupée ; et
- des chômeurs."

**Population active occupée de 15 ans et plus** : "Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant travaillé –ne serait-ce qu'une heure– au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, un congé payé, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc.

Cette définition est en conformité avec les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)."

**Chômeurs** : "Personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi, qui sont prêtes à travailler et qui recherchent activement ou passivement un travail.

Deux catégories de chômeurs sont à distinguer :

- Les chômeurs n'ayant jamais travaillé.
- Les chômeurs ayant déjà travaillé."

**Population inactive de 15 ans et plus :** "Ensemble des personnes de 15 ans et plus qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui n'en recherchent pas.

Les inactifs sont classés selon la raison de leur inactivité, et sont :

- les femmes au foyer ;
- les élèves et les étudiants ;
- les rentiers ;
- les retraités ;
- les infirmes et les malades ;
- les personnes âgées ; et
- Les autres inactifs non classés ailleurs."

**Taux d'activité des 15 ans et plus :** Rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

**Taux de chômage :** Proportion de chômeurs dans la population active de 15 ans et plus.

**Statut professionnel :** "Type de relation de travail qu'a une personne avec des personnes physiques ou morales dans le cadre de son activité professionnelle.

Les catégories de statut professionnel utilisées sont les suivantes :

- Employeur.
- Indépendant.
- Salarié du secteur public.
- Salarié du secteur privé.
- Aide familial.
- Apprenti.
- Coopérateur/Associé.
- Autre."

**Employeur :** Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre, avec éventuellement un ou plusieurs partenaires, et qui emploie au moins un salarié permanent.

**Indépendant :** Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre et qui n'emploie aucun salarié permanent.

**Salarié** : "Statut professionnel d'une personne qui travaille, aux termes d'un contrat explicite ou implicite, pour le compte d'autrui en échange d'un salaire, d'une rétribution ou d'avantages en nature.

**Le statut de salarié se divise en deux catégories, selon le secteur employeur :**

- Salarié du secteur public (services de l'État, établissements et entreprises publics et semi-publics, collectivités territoriales, etc.).
- Salarié du secteur privé (établissements et entreprises privés, associations, coopératives, ordres professionnels, ménages, etc.)."

**Aide familial** : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour le compte d'un membre de sa famille vivant au sein du même ménage, et qui ne perçoit aucune rémunération.

**Apprenti** : Statut professionnel d'une personne qui travaille, généralement contre une rémunération symbolique, en vue de se former à un métier en dehors de son cursus d'enseignement général et de formation professionnelle.

**Coopérateur/Associé** : Statut professionnel d'une personne qui travaille dans une unité de production de biens et services (par exemple une coopérative, une association ou une entreprise), dans laquelle tous les membres sont sur un pied d'égalité quant à la prise de décision et à la répartition des bénéfices.

**Ménage** : "Ensemble de personnes vivant sous le même toit et ayant des dépenses quotidiennes communes, sans qu'ils soient nécessairement unis par des liens de parenté.

Le ménage peut être :

- soit un ménage sédentaire ;
- soit un ménage nomade ;
- Soit un ménage sans-abri."

**Ménage sédentaire** : Ménage résidant habituellement dans un logement.

**Ménage nomade** : Ménage ayant principalement une activité pastorale et se déplaçant périodiquement à la recherche de pâturages et de points d'eau.

**Ménage sans-abri** : Ménage n'ayant pas de toit et contraint de résider et de dormir dans la rue ou l'espace public.

**Taille moyenne des ménages** : Nombre moyen de personnes par ménage.

**Logement** : "Local occupé par un ménage à titre de résidence principale.

Les logements sont catégorisés selon plusieurs types :

- Villa / Étage de villa.
- Appartement.

- Maison marocaine.
- Maison sommaire / Bidonville.
- Logement rural (diffère des types cités ci-dessus et comporte généralement des locaux à usage agricole).
- Autre."

**Pièce d'habitation** : "Pièce d'un logement destinée au séjour ou au sommeil (chambre à coucher, chambre de service, séjour, bureau, salle de jeux, etc.).

Une cuisine, une salle de bains, des W.-C., un vestibule, un couloir, une buanderie, un débarras, un garage inoccupé ou une pièce à usage exclusivement professionnel ne sont pas considérés comme des pièces d'habitation."

**Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation** : Rapport de la population sédentaire au nombre total de pièces d'habitation des ménages sédentaires.

**Âge du logement** : Nombre d'années révolues écoulées depuis la construction du logement occupé par le ménage sédentaire, ou de sa plus ancienne partie s'il a été construit en plusieurs étapes.

Statut d'occupation du logement :

"Situation d'un ménage sédentaire concernant l'occupation de sa résidence principale.

Les statuts d'occupation utilisés sont les suivants :

- Propriétaire.
- Locataire.
- Autre."

**Propriétaire** : Statut d'occupation d'un ménage propriétaire non accédant (qui n'a pas de prêts en cours), copropriétaire (qui partage la propriété avec d'autres personnes) ou propriétaire accédant (qui a encore des emprunts à rembourser) de son logement.

**Locataire** : Statut d'occupation d'un ménage acquittant un loyer pour le logement qu'il occupe, qu'il soit sous hypothèque ou non.

**Part des ménages sédentaires disposant de l'électricité** : Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'électricité, ou dont le mode d'éclairage repose sur l'énergie solaire ou sur un groupe électrogène.

**Part des ménages sédentaires disposant de l'eau courante** : Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'eau courante.

**Distance à la route goudronnée :** Distance réelle que doivent parcourir les membres du ménage sédentaire pour aller de leur logement à la plus proche route goudronnée, par opposition à la distance à vol d'oiseau.

**Principaux Indices Démographiques et Socio-  
économiques de la Population  
Province Chtouka Ait Baha  
RGPH2024**

## ❖ Démographie

✚ Superficie	3446 km <sup>2</sup>
✚ Population RGPH 2024	493 623 Hab
✚ Taux d'accroissement annuel moyen	2.89%
✚ Densité de peuplement	143 (Hab/km <sup>2</sup> )
✚ Taux de célibat final (%)	32,1%
✚ Age moyen au premier mariage	27,8 ans
✚ Taux de fécondité (enfant/Femme)	2,13%
✚ Taille moyenne des ménages	3,7
✚ Taux d'urbanisation	34,9%
✚ Taux de prévalence du handicap	4,2%

Source : RGPH 2024

## ❖ Alphabétisation et enseignement

✚ Taux d'analphabétisme	30,2%
✓ Taux d'analphabétisme (Masculin)	19,7%
✓ Taux d'analphabétisme (Féminin)	41,1%
✚ Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	96.3%
✓ Taux de scolarisation des enfants âgé de 6 à 11 ans (Masculin)	96.2%
✓ Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans (Féminin)	96.4%

Source : RGPH 2024

## ❖ Emploi, chômage et pauvreté

✚ Taux net d'activité	46,7%
✚ Taux de chômage	15,5%
✚ Population active	164 789
✚ Population Inactive	188 336
✚ Taux de pauvreté (2024)	5,9%
✚ Taux de vulnérabilité (2024)	5,7%



Source : RGPH 2024

## ❖ Structure des ménages

+ Statut d'occupation	
✓ Propriétaire	67,0%
✓ Locataire	24,8%
✓ Autre	8,3%
+ Mode évacuation des eaux usées	
✓ Réseau public	11,5%
✓ Fosse septique	30,6 %
✓ Autre	57,9%
+ Equipements de base	
✓ Electricité	97,3%
✓ L'eau potable	94,3%

Source : RGPH 2024

## ❖ Evolution de la population de la province entre les RGPH de 1994 à 2024

Année	Région	Province
1994	1 910 905	240 092
2004	2 324 142	297 245
2014	2 676 847	371 102
2024	3 020 431	493 623

Source : RGPH 1994 – 2004 – 2014-2024

## ❖ Répartition de la population municipale de la province selon le sexe (RGPH 2014 et 2024)

	Sexe	2014	2024
Province	Masculin	183 120	250 103
	Féminin	186 657	241 113
Région	Masculin	1 300 313	1 484 484
	Féminin	1 357 593	1 509 876

Source : RGPH 2014 et 2024

### ❖ Evolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2024 en (%)

	2014	2024	Ecart
<b>Province</b>	30,6	34,9	4,3
<b>Région</b>	56,3	60,1	3,8

Source : RGPH 2014 et 2024

### ❖ Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans selon le sexe RGPH 2024 en (%)

	Masculin	Féminine	Ensemble
<b>Province</b>	96,2	96,4	96,3
<b>Région</b>	96,7	96,9	96,8

Source : RGPH 2024

### ❖ Taux de scolarisation des enfants (6 à 11 ans) par sexe et milieu de résidence (%)

	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminine	Ensemble	Masculin	Féminine	Ensemble
<b>Province</b>	95,0	96,1	95,5	96,9	96,5	96,7
<b>Région</b>	96,7	97,1	96,9	96,6	96,4	96,5

Source : RGPH 2024

### ❖ Population provinciale de 10 ans et plus par niveau d'instruction et le sexe en (%)

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Néant</b>	30,1	46,2	38,0
<b>Préscolaire</b>	2,7	2,1	2,4
<b>Primaire</b>	31,3	27,4	29,4
<b>Secondaire collégial</b>	19,8	12,5	16,2
<b>Secondaire Qualifiant</b>	9,5	6,4	8,0
<b>Supérieur</b>	6,6	5,3	5,9

Source : RGPH 2024

### ❖ Population active par sexe et par milieu de résidence en (%)

	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Province</b>	47 164	16 838	64 002	84 902	15 884	100 786
<b>Région</b>	455 739	142 631	598 370	278 360	33 735	312 095

Source : RGPH 2024

### ❖ Population inactive par sexe et par milieu de résidence en (%)

	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Province</b>	14 246	43 504	57 750	32 348	98 239	130 587
<b>Région</b>	201 335	535 077	736 412	147 286	421 970	569 256

Source : RGPH 2024

### ❖ Taux net d'activité et taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%)

	Milieu	Taux net d'activité			Taux de chômage		
		M	F	E	M	F	E
<b>Province</b>	Urbain	76,8	27,9	52,6	13,7	17,2	14,7
	Rural	72,4	13,9	43,6	15,7	17,9	16,1
<b>Région</b>	Urbain	69,4	21,0	44,8	17,3	27,8	19,8
	Rural	65,4	7,4	35,4	18,9	25,4	19,6

Source : RGPH 2024

## Annexe Statistique

### Démographie - Province de Chtouka-Aït Baha

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Population municipale</b>	250 103	241 113	491 216
<b>Répartition selon les grands groupes d'âges %</b>			
Moins de 15 ans	28,5	27,6	28,1
De 15 à 59 ans	61,2	61,5	61,3
60 ans et plus	10,3	11,0	10,6
<b>Répartition selon le groupe d'âges quinquennal</b>			
0-4 ans	8,3	8,0	8,2
5-9 ans	10,0	9,7	9,8
10-14 ans	10,2	9,9	10,1
15-19 ans	8,8	8,1	8,5
20-24 ans	7,7	7,2	7,5
25-29 ans	6,9	6,8	6,8
30-34 ans	7,2	7,6	7,4
35-39 ans	7,2	7,8	7,5
40-44 ans	7,3	7,7	7,5
45-49 ans	6,5	6,6	6,5
50-54 ans	5,6	5,5	5,5
55-59 ans	4,0	4,2	4,1
60-64 ans	3,4	3,6	3,5
65-69 ans	2,4	2,4	2,4
70-74 ans	1,9	1,9	1,9
75 ans et plus	2,6	3,1	2,8
<b>État matrimonial</b>			
Célibataire	39,2	24,9	32,1
Marié	58,6	61,3	60,0
Divorcé	1,5	4,5	3,0
Veuf	0,6	9,3	4,9
<b>Âge moyen au premier mariage</b>	31,2	24,2	27,8
<b>Fécondité</b>			
Parité moyenne à 45-49 ans	/	2,7	/
Indice synthétique de fécondité	/	2,13	/

Source : RGPB 2024

**Démographie - Province de Chtouka-Aït Baha (Urbain)**

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Population municipale</b>	87 023	84 233	171 256
<b>Répartition selon les grands groupes d'âges %</b>			
Moins de 15 ans	29,4	28,4	29,0
De 15 à 59 ans	63,1	63,9	63,5
60 ans et plus	7,6	7,7	7,7
<b>Répartition selon le groupe d'âges quinquennal</b>			
0-4 ans	8,8	8,4	8,6
5-9 ans	10,2	9,9	10,1
10-14 ans	10,4	10,1	10,3
15-19 ans	8,9	8,3	8,6
20-24 ans	8,3	7,9	8,1
25-29 ans	7,6	7,8	7,7
30-34 ans	7,7	8,5	8,1
35-39 ans	7,6	8,4	8,0
40-44 ans	7,4	8,0	7,7
45-49 ans	6,6	6,6	6,6
50-54 ans	5,4	5,0	5,2
55-59 ans	3,6	3,4	3,5
60-64 ans	2,9	2,9	2,9
65-69 ans	1,8	1,7	1,8
70-74 ans	1,3	1,3	1,3
75 ans et plus	1,6	1,8	1,7
<b>État matrimonial</b>			
Célibataire	40,2	26,3	33,3
Marié	57,7	60,5	59,1
Divorcé	1,7	6,0	3,8
Veuf	0,4	7,2	3,8
<b>Âge moyen au premier mariage</b>	31,2	24,4	27,9
<b>Fécondité</b>			
Parité moyenne à 45-49 ans	/	2,7	/
Indice synthétique de fécondité	/	2,06	/

Source : RGPH 2024

**Démographie - Province de Chtouka-Aït Baha (Rural)**

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Population municipale</b>	163 080	156 880	319 960
<b>Répartition selon les grands groupes d'âges %</b>			
Moins de 15 ans	28,0	27,2	27,7
De 15 à 59 ans	60,0	59,9	60,0
60 ans et plus	11,7	12,8	12,2
<b>Répartition selon le groupe d'âges quinquennal</b>			
0-4 ans	8,1	7,8	8,0
5-9 ans	9,8	9,5	9,7
10-14 ans	10,1	9,9	10,0

## Les Caractéristiques Démographiques et Socio-économiques - Province de Chtouka Ait Baha

15-19 ans	8,7	8,0	8,4
20-24 ans	7,4	6,8	7,1
25-29 ans	6,5	6,2	6,4
30-34 ans	6,9	7,1	7,0
35-39 ans	7,0	7,4	7,2
40-44 ans	7,2	7,5	7,3
45-49 ans	6,4	6,6	6,5
50-54 ans	5,7	5,7	5,7
55-59 ans	4,2	4,6	4,4
60-64 ans	3,6	4,0	3,8
65-69 ans	2,7	2,7	2,7
70-74 ans	2,3	2,3	2,3
75 ans et plus	3,1	3,8	3,4
<b>État matrimonial</b>			
Célibataire	38,7	24,2	31,5
Marié	59,1	61,7	60,4
Divorcé	1,4	3,8	2,6
Veuf	0,7	10,3	5,5
<b>Âge moyen au premier mariage</b>	31,3	24,0	27,8
<b>Fécondité</b>			
Parité moyenne à 45-49 ans	/	2,7	/
Indice synthétique de fécondité	/	2,18	/

Source : RGPH 2024

### Handicap - Province de Chtouka-Aït Baha

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Taux de prévalence du handicap</b>	4,2	4,2	4,2

Source : RGPH 2024

### Handicap - Province de Chtouka-Aït Baha (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Taux de prévalence du handicap</b>	3,6	3,6	3,6

Source : RGPH 2024

**Handicap - Province de Chtouka-Aït Baha (Rural)**

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Taux de prévalence du handicap</b>	4,5	4,5	4,5

Source : RGPH 2024

**Education et alphabétisation - Province de Chtouka-Aït Baha**

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	19,7	41,1	30,2
<b>Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites</b>			
Arabe	97,1	98,1	97,5
Amazigh (Tifinagh)	2,7	2,8	2,8
Anglais	15,4	17,4	16,2
Français	55,3	56,0	55,6
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	96,2	96,4	96,3
<b>Niveau d'études</b>			
Néant	30,1	46,2	38,0
Préscolaire	2,7	2,1	2,4
Primaire	31,3	27,4	29,4
Secondaire collégial	19,8	12,5	16,2
Secondaire qualifiant	9,5	6,4	8,0
Supérieur	6,6	5,3	5,9

Source : RGPH 2024

**Education et alphabétisation - Province de Chtouka-Aït Baha (Urbain)**

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	17,0	34,5	25,6
<b>Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites</b>			
Arabe	95,2	97,1	96,0
Amazigh (Tifinagh)	2,6	2,7	2,6
Anglais	17,7	19,9	18,7
Français	60,3	58,7	59,6
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	95,0	96,1	95,5
<b>Niveau d'études</b>			
Néant	27,9	41,1	34,4
Préscolaire	2,7	2,3	2,5
Primaire	29,1	26,9	28,0
Secondaire collégial	20,1	14,5	17,4
Secondaire qualifiant	11,8	8,1	10,0
Supérieur	8,3	7,0	7,7

Source : RGPH 2024

**Education et alphabétisation - Province de Chtouka-Aït Baha (Rural)**

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	21,1	44,6	32,7
<b>Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites</b>			
Arabe	98,1	98,7	98,4
Amazigh (Tifinagh)	2,8	2,9	2,9
Anglais	14,1	15,9	14,8
Français	52,5	54,3	53,2
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	96,9	96,5	96,7
<b>Niveau d'études</b>			
Néant	31,3	49,0	40,0
Préscolaire	2,7	2,0	2,4
Primaire	32,5	27,6	30,1
Secondaire collégial	19,6	11,5	15,6
Secondaire qualifiant	8,3	5,6	6,9
Supérieur	5,6	4,4	5,0

Source : RGPH 2024

**Langues locales utilisées - Province de Chtouka-Aït Baha**

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Langues locales utilisées (non exclusives)</b>			
Darija	76,6	69,8	73,2
Tachelhit	67,8	69,5	68,6
Tamazight	6,4	5,7	6,1
Tarifit	0,1	0,1	0,1
Hassania	0,4	0,4	0,4

Source : RGPH 2024

**Langues locales utilisées - Province de Chtouka-Aït Baha (Urbain)**

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Langues locales utilisées (non exclusives)</b>			
Darija	87,6	85,2	86,4
Tachelhit	47,4	48,3	47,8
Tamazight	10,8	10,0	10,4
Tarifit	0,2	0,2	0,2
Hassania	0,4	0,4	0,4

Source : RGPH 2024



**Langues locales utilisées - Province de Chtouka-Aït Baha (Rural)**

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Langues locales utilisées (non exclusives)</b>			
Darija	70,7	61,5	66,2
Tachelhit	78,8	80,8	79,8
Tamazight	4,0	3,5	3,7
Tarifit	0,1	0,1	0,1
Hassania	0,4	0,4	0,4

Source : RGPH 2024

**Activité et emploi - Province de Chtouka-Aït Baha**

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Population selon l'activité</b>			
Population Active	132 066	32 723	164 789
Population Inactive	46 594	141 742	188 336
<b>Taux net d'activité</b>	73,9	18,8	46,7
<b>Taux de chômage</b>	15,0	17,6	15,5
<b>Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé</b>			
Employeur	2,0	0,3	1,7
Indépendant	18,8	4,1	15,9
Salarié dans le secteur public	6,8	7,3	6,9
Salarié dans le secteur privé	69,0	86,5	72,4
Aide familiale	0,6	0,9	0,6
Apprenti	0,4	0,2	0,4
Associé ou partenaire	1,1	0,3	0,9
Autre	1,3	0,4	1,2

Source : RGPH 2024

**Activité et emploi - Province de Chtouka-Aït Baha (Urbain)**

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Population selon l'activité</b>			
Population Active	47 164	16 838	64 002
Population Inactive	14 246	43 504	57 750
<b>Taux net d'activité</b>	76,8	27,9	52,6
<b>Taux de chômage</b>	13,7	17,2	14,7
<b>Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé</b>			
Employeur	2,5	0,5	2,0
Indépendant	17,1	3,6	13,6
Salarié dans le secteur public	8,8	8,8	8,8
Salarié dans le secteur privé	68,1	85,8	72,6
Aide familiale	0,6	0,6	0,6
Apprenti	0,4	0,1	0,4
Associé ou partenaire	1,2	0,2	1,0
Autre	1,2	0,4	1,0

Source : RGPH 2024

**Activité et emploi - Province de Chtouka-Aït Baha (Rural)**

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Population selon l'activité</b>			
Population Active	84 902	15 884	100 786
Population Inactive	32 348	98 239	130 587
<b>Taux net d'activité</b>	72,4	13,9	43,6
<b>Taux de chômage</b>	15,7	17,9	16,1
<b>Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé</b>			
Employeur	1,7	0,1	1,5
Indépendant	19,7	4,7	17,4
Salarié dans le secteur public	5,7	5,6	5,7
Salarié dans le secteur privé	69,5	87,3	72,2
Aide familiale	0,5	1,3	0,7
Apprenti	0,4	0,2	0,3
Associé ou partenaire	1,0	0,3	0,9
Autre	1,4	0,5	1,3

Source : RGPH 2024

Conditions d'habitat - Province de Chtouka-Aït Baha

Indicateur	Valeur
<b>Population et ménages</b>	
Nombre de ménages	133 727
Taille moyenne du ménage	3,7
<b>Type de logement</b>	
Villa ou étage de villa	0,3
Appartement dans un immeuble	1,3
Maison marocaine Moderne	85,0
Habitat sommaire	0,7
Logement de type rural	9,1
Autre	3,6
<b>Taux d'occupation du logement</b>	1,4
<b>Statut d'occupation</b>	
Propriétaire	67,0
Locataire	24,8
Autre	8,3
<b>Ancienneté du logement</b>	
Moins de 10 ans	19,9
10 à moins de 20 ans	42,0
20 à moins de 50 ans	27,1
50 ans et plus	11,1
<b>Équipements de base du logement</b>	
Cuisine	94,9
Toilette	98,8
Bain ou douche	35,8
Électricité	97,3
Eau courante	94,3
<b>Mode d'évacuation des eaux usées</b>	
Réseau public d'égouts	11,5
Fosse septique	30,6
Autre	57,9
<b>Mode d'évacuation des déchets ménagers</b>	
Bac communal à ordures	33,7
Camion commun ou privé	26,9
Dans la nature	29,6
Autre	9,9
<b>Energie utilisée pour la cuisson</b>	
Gaz butane	95,5
Électricité	0,2
Charbon	0,1
Bois	4,1
Autre	0,1
<b>Distance moyenne à la route goudronnée</b>	0,5

Source : RGPH 2024

Conditions d'habitat - Province de Chtouka-Aït Baha (Urbain)

Indicateur	Valeur
<b>Population et ménages</b>	
Nombre de ménages	46 548
Taille moyenne du ménage	3,7
<b>Type de logement</b>	
Villa ou étage de villa	0,1
Appartement dans un immeuble	2,5
Maison marocaine Moderne	95,2
Habitat sommaire	0,9
Logement de type rural	0,3
Autre	1,0
<b>Taux d'occupation du logement</b>	1,5
<b>Statut d'occupation</b>	
Propriétaire	52,4
Locataire	43,1
Autre	4,6
<b>Ancienneté du logement</b>	
Moins de 10 ans	24,5
10 à moins de 20 ans	52,6
20 à moins de 50 ans	22,3
50 ans et plus	0,6
<b>Équipements de base du logement</b>	
Cuisine	94,8
Toilette	99,6
Bain ou douche	43,7
Électricité	98,9
Eau courante	99,5
<b>Mode d'évacuation des eaux usées</b>	
Réseau public d'égouts	30,2
Fosse septique	27,7
Autre	42,0
<b>Mode d'évacuation des déchets ménagers</b>	
Bac communal à ordures	66,4
Camion commun ou privé	14,3
Dans la nature	7,5
Autre	11,8
<b>Energie utilisée pour la cuisson</b>	
Gaz butane	99,6
Électricité	0,2
Charbon	0,0
Bois	0,1
Autre	0,1
<b>Distance moyenne à la route goudronnée</b>	...

Source : RGPH 2024

Conditions d'habitat -Province de Chtouka-Aït Baha (Rural)

Indicateur	Valeur
<b>Population et ménages</b>	
Nombre de ménages	87 179
Taille moyenne du ménage	3,7
<b>Type de logement</b>	
Villa ou étage de villa	0,5
Appartement dans un immeuble	0,6
Maison marocaine Moderne	79,5
Habitat sommaire	0,6
Logement de type rural	13,8
Autre	5,0
<b>Taux d'occupation du logement</b>	1,4
<b>Statut d'occupation</b>	
Propriétaire	74,7
Locataire	15,0
Autre	10,2
<b>Ancienneté du logement</b>	
Moins de 10 ans	17,5
10 à moins de 20 ans	36,3
20 à moins de 50 ans	29,6
50 ans et plus	16,6
<b>Équipements de base du logement</b>	
Cuisine	95,0
Toilette	98,4
Bain ou douche	31,5
Électricité	96,4
Eau courante	91,5
<b>Mode d'évacuation des eaux usées</b>	
Réseau public d'égouts	1,5
Fosse septique	32,2
Autre	66,3
<b>Mode d'évacuation des déchets ménagers</b>	
Bac communal à ordures	16,2
Camion commun ou privé	33,6
Dans la nature	41,4
Autre	8,8
<b>Energie utilisée pour la cuisson</b>	
Gaz butane	93,3
Électricité	0,2
Charbon	0,1
Bois	6,2
Autre	0,2
<b>Distance moyenne à la route goudronnée</b>	0,5

Source : RGPH 2024

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

+٠٥٢٤٥٤٤+ +٠٤٠٦٦٠٦٦+ | ٥٢٤٤٥٤

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

## Direction Régionale Souss Massa

المديرية الجهوية لسوس ماسة

Bd G1 Kettani, BP.301-Agadir  
Tél : 05.28.84.07.58 / 05.28.82.17.68 Fax : 05.28.84.07.74  
E-mail : drp.agadir@gmail.com  
www.hcp.ma/region-agadir  
www.bds-soussmassa.hcp.ma  
Guichet statistique : statguichetsm@hcp.ma

